

Atelier Afrique Noire 1

Discours et réalités linguistiques dynamiques à Saint-Louis du Sénégal

Michelle Auzanneau

Saint-Louis, terre de contacts

Point de convergence de groupes ethniques divers, Saint-Louis, centre urbain du nord sénégalais, est un lieu de contact de langues et de cultures. Le français, langue officielle, y côtoie, une vingtaine de langues dont six langues nationales¹. La pratique du français concerne une minorité de la population contrairement à celle du wolof, langue véhiculaire.

Ville au passé prestigieux, Saint-Louis, vivant dans la nostalgie de ses fastes d'ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française et du Sénégal cherche aujourd'hui à dépasser la grave crise économique en développant d'autres fonctions que celles qu'elle occupait alors. Les secteurs de la pêche et du commerce et les activités relevant du secteur informel prédominent. Le tourisme et le domaine de la culture sont en pleine progression et profitent du site et du caractère particulier de cette ville fortement marquée, culturellement, par la présence française.

La proximité que Saint-Louis a entretenue avec la France depuis plusieurs siècles du fait de son histoire est toujours d'actualité, pour d'autres raisons relevant du contexte socio-économique et culturel. Ce contact entre cultures et langues françaises et locales ne se fait pas sans conflit, il détermine des valeurs ambivalentes des faits d'ordre socio-culturel qui en relèvent et autour desquels se créent des dynamiques sociolinguistiques.

Dynamiques sociolinguistiques au travers des représentations : un objet d'étude

L'étude des représentations linguistiques des jeunes Saint-louisiens révèle certains aspects de ces dynamiques sociolinguistiques dans la mesure où les images, les positions idéologiques et les jugements subjectifs que les locuteurs manifestent à propos des langues, des pratiques et de leurs usagers les conditionnent. Ces représentations linguistiques sont saisissables au travers des déclarations de type métalinguistique faites spontanément ou en situation d'enquête, du décalage qui peut exister entre ces déclarations et les comportements effectifs, mais aussi par l'interprétation des comportements linguistiques en situation. Une étude portant sur des jeunes Saint-louisiens de 15 à 30 ans a été réalisée au cours des années 1997 et 1998. Ses résultats ont pu, par ailleurs, être considérés plus largement au regard de l'espace urbain sénégalais afin de dégager les éventuelles spécificités de celui-ci.

Cette étude s'intéresse donc à la nature et à l'acquisition des répertoires linguistiques, à leurs pratiques, aux valeurs fonctionnelles, sociales et symboliques des langues et aux perspectives

1. Les langues nationales sont le wolof, le poular, le sérère, le mandingue, le diola et le sarakholé ; les autres langues répertoriées dans le répertoire de la communauté linguistique sont le balant, le maure, l'arabe ainsi que le portugais, l'anglais, l'italien, le russe et l'allemand.

linguistiques envisagées. Elle tient compte des réalités historiques et socio-économiques de la ville et en particulier, au positionnement des locuteurs dans l'espace socioculturel national et international. Elle a été effectuée auprès d'une population très majoritairement francophone, de toutes catégories ethniques et sociales représentées dans les différents quartiers de Saint-Louis.

La description de la situation linguistique selon les informateurs

Les informateurs distinguent, sur la base de critères normatifs, le « français correct » du « français débrouillé », le « vrai wolof » du « wolof » ou « wolof mélangé », et désignent les autres langues endogènes et exogènes sans user de qualificatifs.

À ces dénominations s'ajoutent leur description de la place occupée par ces variétés dans la situation sociolinguistique du point de vue de leur acquisition, de leur pratique et de leurs valeurs fonctionnelles et subjectives. L'ensemble de ces données renseignent, entre autres, sur leur perception de la situation sociolinguistique et sur la/les positions qu'ils y occupent.

Le « français correct »

Le « français correct » (« français »), est défini en référence à la norme prescriptive comme celui qui « respecte les règles établies par l'Académie française », « une langue sans mélange ». Parler un « bon français » c'est « manier correctement la langue de Molière, les tournures de conjugaisons etc. »

Son acquisition serait nécessairement formelle et ne pourrait se faire que dans un cadre scolaire. L'apprentissage extra-scolaire de cette variété par le chanteur Y. N'dour est l'exception fréquemment citée qui confirme la règle. Ce français serait utilisé par les personnes ayant été ou étant scolarisées, par les autorités politiques et administratives, par les jeunes plus que par leurs aînés, par les français et bien entendu « par Molière ». Les sujets sont conscients du fait que le français soit le plus souvent réservé aux situations formelles, en particulier officielles. Cette langue est employée « à l'école », « dans les bureaux », « dans le palais présidentiel ». Il le serait aussi en zone urbaine plus qu'en zone rurale et plus encore en « Europe », « en France » et en particulier « à l'Académie française ».

Apprécié, car perçu comme le véhicule d'une culture prestigieuse, un moyen de promotion sociale et d'ouverture vers l'extérieur du Sénégal, le français fait l'objet d'un désir et d'un effort d'acquisition. Sa connaissance est encore souvent considérée comme socialement incontournable, du fait de ses fonctions sur les plans national et international.

La variation géographique de la forme et de la pratique du français sur le plan national est rapportée au degré d'urbanisation du lieu ou encore à la particularité historique de la ville de Saint-Louis. Ainsi, on parlerait plus souvent et mieux le français en zone urbaine qu'en zone rurale et en particulier à Saint-Louis. Le français parlé à Saint-Louis est généralement évalué positivement par les sujets (Q² : deux tiers), notamment par les garçons. Cette bonne compétence des saint-louisiens en français s'expliquerait par l'histoire de la colonisation de Saint-Louis, la tradition d'enseignement de cette ville, et la formalité de son apprentissage (« Depuis la colonisation les Saint-louisiens parlent un bon français et puis Saint-Louis est une ville très scolarisée »).

Par ailleurs, le français du Sénégal présenterait des formes différentes du français des autres pays africains francophones et sa qualité serait supérieure à celle du français de tout autre pays africain francophone (« les Niaks ont l'accent lourd »). En revanche, il se distinguerait peu du

2 Q. fait référence aux résultats de l'enquête par questionnaire réalisée, dans le cadre d'une étude plus générale, auprès de 230 élèves du secondaire.

français de France et essentiellement par quelques traits marginaux de prononciation (/r/apical notamment). La justification de cette absence de différence entre ces deux variétés est cherchée dans l'ancienneté de la présence française au Sénégal et à la proximité de la France toujours actuelle sous bien des aspects. Lorsque la spécificité du français du Sénégal est cependant reconnue, elle ne participe pas de l'appropriation du français par les locuteurs, notamment s'ils sont de sexe masculin. Le français, langue officielle, ne semble pour ainsi dire pas « nationalisé ». Imposé anciennement par la colonisation et aujourd'hui par l'État, le français demeure une langue étrangère, une langue qu'ils n'ont pas « tétée » (traduction du wolof [lak bi ma nanp]). Les locuteurs ne reconnaissent pas de norme endogène du français. La norme du français est située en dehors de la communauté linguistique, seuls les Français en seraient producteurs. Ainsi, si le français de Senghor est régulièrement cité en exemple comme représentant du français correct, il l'est en tant que celui d'un membre de l'Académie française.

Néanmoins, la supériorité du français parlé au Sénégal par des locuteurs cultivés sur celui des locuteurs français est souvent affirmée (« Les Sénégalais parlent mieux le français que les Français qui, eux, font en parlant beaucoup de fautes d'orthographe et de grammaire »). Ils ajoutent que la « faute » est plus sévèrement sanctionnée par les Sénégalais que par les Français qui accorderaient davantage d'importance au contenu qu'à la forme du message. Une telle surévaluation du français du Sénégal semble motivée par la faible conscience de la variation stylistique du français dans la mesure où son acquisition, comme son usage, sont circonscrits aux sphères officielles. L'adaptation stylistique à la diversité des situations de communication n'est pas reconnue et les variétés non soutenues du français sont généralement considérées comme des déviations par rapport à la norme, fortement stigmatisées. La maîtrise de la forme normée du français est survalorisée dans la mesure où elle est associée à l'éducation, à l'instruction et au savoir. Notons qu'une distinction est établie entre « parler un bon français » et « bien parler le français ». Dans le premier cas, la forme normée du français est respectée contrairement au second cas, dans lequel le sujet parvient seulement à exprimer ses idées quelles que soient pour cela les formes utilisées.

Le « français débrouillé »

Plus ou moins distant de la norme prescriptive, ce « français débrouillé » subit l'influence du wolof ainsi que des langues premières des locuteurs (emprunts, calques, interférences). Utilisé par les locuteurs non scolarisés qui l'acquerraient de façon informelle, par contact direct avec des francophones, ce français assurerait essentiellement une fonction pragmatique (« L'essentiel est de se faire comprendre »). Perçues comme maladroites, les productions dans cette variété prêtent à rire et donnent lieu à des sobriquets ou à des récits d'anecdotes qui résistent au temps.

Insécurité linguistique en français

L'insécurité linguistique en français naît donc des difficultés à maîtriser la norme prescriptive, mais elle semble davantage le fait des personnes ayant été ou étant scolarisées dont la communauté attend la démonstration de la compétence censée acquise à l'école. Les jeunes locuteurs justifient néanmoins leurs écarts en s'estimant en cours d'apprentissage d'une langue étrangère. Les locuteurs n'ayant pas été scolarisés peuvent aussi ressentir ce sentiment d'insécurité linguistique, néanmoins, il semble que la perception positive du succès de leurs actes de communication dans une langue seconde amoindrisse la rigueur des sanctions sociales. Les filles semblent accorder une plus grande importance que les garçons à la maîtrise de cette variété valorisée par laquelle on acquiert un statut social privilégié. Les interactions mixtes entre jeunes, seraient par ailleurs, l'un des lieux les plus propices à l'insécurité linguistique.

Valeurs ambivalentes du français

Le français normé ne supporte pas que des valeurs positives. Associé au passé colonial et à la culture française, il est la langue de l'éducation, de l'instruction, de l'autorité, du prestige et du modernisme, mais il peut être aussi signe d'acculturation pour les usagers dont le comportement refléterait l'infidélité au groupe d'origine tant sur le plan culturel que sur le plan social. Sa pratique se trouve donc stigmatisée dans certaines situations, notamment informelles. Les locuteurs compétents dans cette variété éviteront donc parfois de se placer en position de supériorité dans un échange, de se voir taxé de « déraciné », en évitant la prononciation dite « cip-cip », imitation de la prononciation française, marquée notamment par la présence de chuintantes, de labio-dentales et de/R/grasseyé.

L'insécurité linguistique ne naît plus ici seulement du rapport entre plusieurs formes d'une même langue, mais de celui qui existe entre plusieurs langues en situation plurilingue. Pour éviter la sanction sociale, les locuteurs francophones évitent, dans certaines situations non seulement certaines variantes phonétiques du français, mais aussi, simplement l'usage du français.

Le « vrai wolof »

Les locuteurs ne recourent pas pour autant au « vrai wolof », décrit comme une variété de wolof non mêlée d'éléments français dont ils ne se reconnaissent plutôt pas compétents (Q : Non = 47,83 % ; oui = 43,04%).

Seules quelques catégories de personnes feraient usage de cette variété de wolof, à savoir les villageois, en particulier ceux des régions du Baol, du Waalo et du Sine Saloom, notamment des membres du groupe lébou, et à Saint-Louis, les habitants du quartier de Guet Ndar, majoritairement des pêcheurs ainsi que, d'une façon générale, les analphabètes et des personnes âgées. Par ailleurs, les proverbes, éléments importants de toute argumentation, sont souvent cités en exemple pour illustrer cette forme de langue dans laquelle ils seraient formulés. Il n'existe pas d'accord général quant à l'évaluation de la qualité du wolof de Saint-Louis. Les garçons se montrent à cet égard plus sévères que les filles. Par ailleurs, les informateurs non wolofs affirment souvent que les locuteurs non wolofs parlent mieux le wolof que les wolofs dans la mesure où ils seraient plus aptes à le distinguer du français, du fait que leur pratique moins quotidienne le soumettrait moins à l'influence du français ou des autres langues.

Le vrai wolof, fortement valorisé dans la mesure où il est associé à la culture traditionnelle, bénéficie d'un prestige certain. Pourtant, il ne constitue une norme prescriptive vers laquelle tendraient les productions des informateurs car il est perçu comme une réalité extérieure à la communauté ou extrêmement marginale.

Les jeunes se déclarent désireux de maîtriser la « langue de leurs ancêtres » mais avouent souvent ne faire aucun effort pour l'acquérir, notamment s'il s'agit des filles. Leur absence de motivation à user du « vrai wolof » s'explique par la faiblesse de ses fonctions et ses difficultés d'apprentissage dans le contexte urbain, mais aussi par l'opposition de certaines valeurs sociales et symboliques de cette variété avec celles qui fondent leur identité culturelle. Au « vrai wolof » se trouvent, en effet, associées les valeurs d'archaïsme, de ruralité, de conservatisme, d'analphabétisme, et de grégarisme vs les valeurs de modernisme, d'urbanité, de modernité, et d'ouverture vers l'extérieur, etc., liées à l'identité qu'ils affirment.

Code-mixte et identité culturelle

Décrivant cette identité comme hybride, composée d'éléments culturels traditionnels et occidentaux, notamment français et américains, ils considèrent que le mélange du wolof au français et, dans une moindre mesure, à l'anglais et aux autres langues ethniques, est son meilleur véhicule et constitue l'outil de communication le plus approprié à leurs besoins.

Ce code-mixte se trouve ainsi implicitement valorisé bien qu'explicitement déprécié car vécu comme une conséquence de l'incompétence des individus dans la « langue des racines », un danger pour son maintien, et un signe d'acculturation. Il est la variété linguistique qu'ils emploient majoritairement (Q : 89, 13 %) dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Les sujets considèrent que cette pratique du « wolof mélangé » les distingue des ruraux mais en aucun cas des habitants des autres villes. Ses usagers seraient essentiellement des jeunes, des élèves, des professeurs et des intellectuels, mais aussi des ouvriers, des analphabètes et des rappers.

Comme l'observait N. Thiam concernant la situation dakaroise (1990, 1994), l'association du français et du wolof dans les discours des locuteurs lettrés permet aux locuteurs de réaliser un compromis entre le désir de se faire valoir socialement par l'usage du français et celui de manifester son attachement à la culture traditionnelle. L'usage d'unités anglaises participe largement à ce positionnement social des sujets. Le modèle américain, prime actuellement sur le modèle français dans les représentations des jeunes et ses valeurs positives sont véhiculées par l'anglais. Parler anglais signifie par conséquent « être évolué » tandis que parler français signifie plutôt « être civilisé ». Les filles privilégient cependant le français dans leur pratique tandis que les garçons apprécient particulièrement l'usage de l'anglais et rencontrent sur ce point l'approbation des filles. « La langue des jeunes » semble légèrement différer selon le sexe du locuteur, tout au moins dans les représentations qu'en ont les informateurs.

Exemple de quelques énoncés courants :

nu dem jap tine : (tine de l'anglais tea « thé ») « on va prendre du thé » ;

maa ngi dem gale : (gale : terme pulaar), « je vais à la maison » ;

sa pantalon bi dafa nice : « ton pantalon est beau » ;

affeer bi rightlna : « cette affaire est bonne ».

Des travaux tels que ceux de N. Thiam ont montré que la structure du code-mixte varie du point de vue de la proportion des éléments d'identité différente qu'elle accueille, ainsi que du type de traitement que subissent ces éléments dans le système wolof (alternance balisée ou non, emprunt spontané ou intégré). Cette variation, liée à la situation de communication et aux compétences linguistiques des locuteurs s'accompagnerait de celle de la signification du code mixte dans un cadre général ou dans le cadre d'une interaction particulière. Un examen des pratiques linguistiques des Saint-louisiens en interaction serait bien entendu nécessaire à l'interprétation d'une telle variation.

Les jeunes décrivent cette variation du « wolof mélangé » comme une variation de type stylistique. Ils déclarent, par exemple, s'efforcer de diminuer la part des unités françaises et anglaises de leurs énoncés wolofs pour s'adresser à un vieux avec respect, et chercher au contraire, surtout pour ce qui concerne les garçons, à l'augmenter pour s'adresser à leurs pairs, et notamment aux filles. « On ne parle pas pareil à un vieux que quand on drague une fille ». « La langue des jeunes », notamment associée au mouvement rap auxquels adhère la majorité des jeunes Saint-louisiens, leur confère un caractère « in » qui les avantage dans leurs relations entre jeunes mais leur dessert face à leurs aînés. Dans certaines circonstances, accentuer la part des seules unités françaises leur permettrait de paraître plus cultivés et distingués. Les garçons affirment que, les concernant, cette dernière pratique répond à la nécessité d'adopter un comportement particulièrement affectueux par la gent féminine dans le cadre de leurs échanges avec elle. Mais celle-ci rejette cette affirmation et renvoie la responsabilité de l'usage du français ou d'éléments français dans les interactions mixtes à leurs congénères masculins.

Cependant, les discours et les comportements des filles manifestent souvent un attachement plus fort que celui des garçons à la pratique du français. Le français, langue de « distinction », du « raffinement », semble aux sujets mieux convenir à l'identité féminine que l'anglais qui, lui, donnerait lieu à des discours plus relâchés.

Notons que les informateurs, et en particulier les garçons, considèrent parfois (Q : 26,09 %), l'usage du mélange wolof, français et anglais comme un phénomène de mode voué à l'abandon

à l'âge adulte. La plupart d'entre eux pensent que le seul mélange wolof-français devrait perdurer, mais certains déclarent que dans leur pratique d'adulte l'usage du vrai wolof se substituera à celui de tout type de mélange (« Quand je serai un grand je ne mélangerai plus les langues, je parlerai un wolof plus pur »). Ils considèrent que le « wolof mélangé » puis le français sont les variétés qu'il est préférable de parler lorsqu'on est âgé de moins de 30 ans. En revanche, ce wolof mélangé leur paraît beaucoup moins approprié à la pratique courante des plus de trente ans que le « wolof pur ».

La variation de la structure du code mixte permettrait donc de donner des significations différentes à leurs discours et de réaliser ainsi des objectifs communicationnels divers en s'appropriant certaines des valeurs sociales et symboliques des langues en présence. Les faits qui viennent d'être décrits semblent confirmer le constat fait par des travaux antérieurs portant sur Dakar selon lequel l'usage vernacularisé du code-mixte, y compris dans sa variation, n'est plus fréquent que l'usage stratégique de l'alternance. Thiam (1994) montre notamment que le wolof dit urbain est caractérisé par l'emprunt spontané plus souvent que par l'alternance balisée.

Le sentiment d'insécurité linguistique ressenti par les locuteurs lorsque leurs pratiques sont évaluées en référence au « vrai wolof », paraît donc contrebalancé par celui de sécurité que procure l'usage d'une variété appropriée au contexte socio-culturel actuel et aux échanges avec le plus grand nombre, variété mixte qui concurrence le français dans des fonctions qui lui étaient autrefois réservées (administration, école, discours officiels etc.). Ici encore, on retrouve la distinction entre « parler bon » et « parler bien » fondée sur l'opposition entre la référence à une forme idéale de langue (le « vrai wolof ») et la fonction de communication de la langue remplie par une autre forme de langue (le code mixte).

Le wolof urbain souffre donc d'une absence de reconnaissance sociale statutaire explicitement affirmée, mais occupe la première place, symboliquement et fonctionnellement, sur la scène saint-louisienne.

Autres langues ethniques

Les autres langues ethniques revêtent une valeur essentiellement identitaire et une fonction grégaire. Elles sont utilisées en famille et dans le groupe de pairs. C'est « la langue de nos ancêtres », « de nos pères », « de notre culture ». Les sujets considèrent généralement qu'ils possèdent une bonne compétence de la langue de leur ethnie (Q : 65, 73 %) dans la mesure où il s'agit de leur langue maternelle. Dans le cas contraire, ils expliquent leur incompétence en référence à la mixité du couple de leurs parents ou au fait que ceux-ci ne pratiquent pas cette langue avec eux, voire ne la connaissent pas eux-mêmes.

Les informateurs considèrent généralement que ces langues sont moins sujettes au mélange de langues que le wolof, bien que ce phénomène existe dans la pratique des jeunes et, comme pour le wolof, peut-être considéré comme un danger. « Ca engloutit la langue wolof et les autres langues nationales et on finit par être déraciné ».

Pratiques linguistiques, langues premières et perspectives d'avenir

Les Saint-louisiens déclarent fréquemment comprendre et parler plus entre deux et quatre langues. Les langues que les sujets déclarent le plus souvent parler, en dehors du français, sont le wolof (Q. Oui = 100% des réponses), l'anglais, (Q : 40,86 %) le toucouleur³ (37,82 %), le peul (33,47 %) et l'espagnol (23,04 %). Le wolof et le français sont les langues les plus citées

3. La distinction entre toucouleur et peul, variétés du poular, se réfère à celle pratiquée par la majeure partie des sujets. Il s'agit en adoptant les dénominations des sujets de respecter et de rendre compte de leur perception de la réalité linguistique.

comme faisant partie du répertoire linguistique des parents et des frères et soeurs (Q : entre environ 70 et 94 % pour chacune). Les autres langues les plus représentées sont le toucouleur, le peul et le bambara ainsi que l'anglais et l'espagnol concernant la fratrie. La troisième place dans le répertoire verbal des sujets est ainsi souvent occupée par la langue première derrière le wolof et le français. Le wolof, et dans une moindre mesure, le français et l'anglais sont les langues que les sujets déclarent le plus souvent préférer et préférer parler.

La préférence des garçons pour le wolof est plus accentuée que celle des filles, qui en revanche marquent plus qu'eux leur préférence pour le français. Sont ensuite cités le toucouleur et le peul puis les autres langues. Les critères de préférence déclarés sont de type affectif, identitaire et pragmatique.

Les pratiques linguistiques familiales et extra-familiales sont dominées par le « wolof mélangé » et le « français », et dans une moindre mesure par le peul et le toucouleur qui sont les langues premières les plus représentées après le wolof. Le wolof est surtout utilisé dans les interactions sujets-mère et sujets-frères et soeurs cadets, tandis que le français l'est plus souvent dans les interactions sujets-frères et soeurs aînés, sujets-pères (pour des raisons liées à l'exploitation des données, les sujets n'ont pas été interrogés lors de l'enquête par questionnaire sur leur échanges avec d'autres membres du foyer). La part des unités françaises et anglaises semble s'accroître dans le cadre des interactions avec les frères aînés.

À l'extérieur de la famille, dans le quartier, la concession, les échanges amicaux au lycée et les associations, la pratique du wolof est privilégiée. Le français occupe une bonne place dans le cadre scolaire, essentiellement dans les échanges avec les enseignants, mais aussi avec les amis. Il est aussi utilisé, dans une certaine mesure dans le quartier et la concession. Les autres langues endogènes sont utilisées dans les interactions informelles y compris dans le cadre de celles qui peuvent se créer en situation officielle (ex : lycée, université).

La prédominance du wolof dans la situation sociolinguistique saint-louisienne est avérée dans la pratique quotidienne. Par ailleurs, cette variété concurrence aujourd'hui le français dans des domaines formels qui lui étaient auparavant réservés (sphères officielles politiques, administratives, éducatives etc.). La prédominance du wolof semble s'inscrire dans la durée parce sa transmission en tant que langue première est une réalité actuelle non seulement chez les wolofs, qui représentent le groupe majoritaire, mais aussi chez d'autres ethnies. La substitution d'une langue à une autre à la première place se fait toujours en faveur du wolof et est observée dans tous les groupes ethniques, bien qu'à des degrés divers. Selon les réponses des sujets, il apparaît que la transmission du peul, du toucouleur, du diola, du français et, bien entendu, du wolof soit mieux assurée que celle des autres langues.

L'ethnie wolof elle-même constitue un pôle d'attraction, du fait du rapport qui est fait entre identité ethnique et compétence linguistique. Ainsi, de nombreux locuteurs se considèrent wolofs parce que leur langue première est le wolof plutôt que la langue de leur ethnie d'origine, dont, d'ailleurs, ils ne possèdent pas la compétence : « je suis wolof » « parce que c'est le wolof que j'ai appris en premier », « parce que je ne parle pas sarakholé ». Ces faits semblent cependant se vérifier davantage pour certaines (sarakholé, balant, etc.) que pour d'autres (ex : peul, toucouleur), ce qui peut s'expliquer en partie par la sévérité avec laquelle la communauté d'origine les sanctionne et en amont par les processus identitaires constituant une base principale de son maintien. Le changement d'identité ethnique des personnes non wolofs se traduit, par voies de conséquences, par la négation de l'existence de l'ethnie wolof. Les informateurs déclarent ainsi que d'une part, le wolof est la langue de tous les sénégalais quelle que soit leur ethnie d'autre part que « les wolofs n'existent pas » mais que « c'est la langue wolof qui existe ». La contestation de ces propos par les Wolofs de parents wolofs est souvent timide dans la mesure où ils doutent de l'homogénéité ethnique de leur ascendance. L'accueil que réserve la langue wolof au français et à l'anglais, mais aussi aux autres langues ethniques, parfois vécu comme un danger pour la vitalité du wolof, amène lui-même à la négation de la langue wolof « le wolof n'est pas une langue, c'est un carrefour de langues ».

C'est néanmoins ce wolof urbain que les jeunes souhaitent unanimement transmettre à leurs enfants, sinon en première position tout au moins en seconde, au côté de leur langue première et du français. La compétence du français est considérée comme incontournable, car même si elle n'est plus indispensable pour réussir socialement (phénomène « baol-baol », réussite par le commerce d'individus non scolarisés, est ici cité en exemple), elle l'est pour accéder à certaines sphères sociales et professionnelles. Les jeunes envisagent souvent d'assurer eux-mêmes l'apprentissage du français par leurs enfants de façon à assurer leur avenir social et professionnel. Leur apprendre le français c'est préparer leur avenir scolaire et professionnel, c'est leur permettre d'« affronter la langue française » qui s'impose à eux. Le français, comme les autres langues européennes, est aussi vu comme une langue d'ouverture vers l'extérieur, cible de bien des projets d'avenir.

Le bilan que les jeunes font de la situation linguistique est plutôt positif. Ils repèrent l'extension de la pratique du wolof (Q : 53,04 %) et l'apprécient, bien que considérant que sa qualité diminue (Q : 46,09 %), car ils considèrent cette langue comme le symbole de leur nation. Ils pensent que la pratique du français s'étend également (Q : 78,70 %) et, souvent, que sa qualité s'améliore (Q : 59,13 %) et considèrent favorablement sa position de force si elle autorise toutefois celle du wolof (« C'est une bonne chose d'avoir au moins deux langues »).

Conclusion

La situation sociolinguistique saint-louisienne est marquée par son histoire particulière ainsi que par son contexte socio-économique actuel, mais cette singularité n'exclut pas l'existence d'une spécificité sociolinguistique évidente de l'espace urbain sénégalais.

Les sujets accordent une importance certaine à leur langue ethnique pour ses fonctions grégaires et identitaires, même si dans la réalité ces langues peuvent se voir remplacées par le wolof, notamment dans le cas où les parents sont de couples mixtes. Néanmoins, l'évolution de Saint Louis, comme du Sénégal d'une façon générale, étant vécue et désirée comme une ouverture vers l'extérieur les langues d'avenir sont, selon les jeunes saint-louisiens, le wolof urbain, l'anglais et le français standard, c'est-à-dire des langues de grande communication.

Considérant ce wolof urbain, peut-on parler d'une variété linguistique émergente soutenue par la constitution d'une/de nouvelle(s) identité(s) nationales? Quelle place occupera l'anglais dans la situation à venir, quelle sera celle des autres langues endogènes que le wolof? L'approfondissement des données de la recherche en cours ainsi que l'observation des pratiques effectives en situation permettront d'apporter des éléments de réponse à ces questions comme à celle qui suit. Le français du Sénégal serait-il en cours de devenir pour ses locuteurs une langue sénégalaise perçue dans sa spécificité? D'ores et déjà, on peut penser que les politiques linguistiques actuelles, qui visent à accorder plus de place aux langues et aux cultures locales pourraient y participer, mais elles devraient alors se battre contre un lourd passé nourrissant des représentations sociolinguistiques parfois opposées à cette idée de reconnaissance des particularités.

Bibliographie

- BONNARDEL, R. (1992), *Saint-Louis du Sénégal, mort ou naissance*, L'Harmattan, Paris, 420 p.
BOYER, H. et PEYARD, J. (1990), *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques*, 85, février, 124 p.
CALVET, L.-J. (1994), *Les voix de la ville*, Paris, Payot, 309 p.
CANUT, C. (1996), *Dynamiques linguistiques au Mali*, coll Langues et développement, CIRELFA-Agence de la Francophonie, 360 p.
DEPREZ, C. (1994), *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, 207 p.

Discours et réalités linguistiques dynamiques

- DERRAL, C. et GANDON, F.-M. (dir.) (déc. 1994), Le français en Afrique Noire, faits d'appropriation, in *Langue française*, 104.
- DIOP, I.-L. (1990), *Étude de la mortalité à saint-Louis du Sénégal à partir de données d'État Civil*, Thèse de troisième cycle de démographie sous la direction de Pierre Cantrelle, Université de Paris, Panthéon, Sorbonne, 295 p + annexes.
- DUMONT, P. et MAURER, B. (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Université francophones, EDICEF/AUPELF, 224 p.
- JUILLARD, C. (1995), *Sociolinguistique urbaine, La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, CNRS Éditions, 336 p.

Atelier Afrique Noire 1

Impact des politiques linguistiques au Cameroun

Zachée Denis Bitjaa Kody

Introduction

Les recherches actuelles en sociolinguistique urbaine, en sociologie du langage et en macrosociolinguistique gravitent explicitement ou implicitement autour de l'unification linguistique des pays plurilingues et de l'évaluation de la vitalité des langues en présence.

Les urbanistes attribuent l'unification linguistique à la création des villes qui imposent chacune une « langue d'intégration à la ville ». L.-J. Calvet (1994 : 130) justifie ce processus par le biais de quelques théorèmes : « la ville est la quintessence du plurilinguisme », « un pays tendra d'autant plus vers l'unification linguistique qu'il aura un taux d'urbanisation élevé » (1994 : 136), « les solutions linguistiques que la ville apporte à la communication sociale ont toutes les chances de s'imposer à l'ensemble du pays : telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'État. » (1994 : 130).

Les sociologues du langage identifient toute situation de plurilinguisme à un marché d'échange de biens symboliques animé par l'interaction et la compétition où la langue qui obtient la meilleure valeur marchande sur un marché linguistique donné est celle autour de laquelle l'unification linguistique est susceptible de se réaliser. A. Boukous (1995), s'inspirant des travaux de Bourdieu (1972, 1980, 1982), examine le marché linguistique marocain à travers la typologie, le statut, le degré d'usage, les usages sociaux, les fonctions sociolinguistiques, les attitudes et les représentations, entre autres paramètres, et affirme que les sujets parlants hiérarchisent les produits linguistiques en fonction du capital que ces produits constituent, c'est-à-dire en fonction des profits et des avantages matériels et symboliques qu'ils leur procurent. Bien qu'il n'évoque pas particulièrement le phénomène de l'unification linguistique autour de l'arabe dialectal au Maroc, il présente ce phénomène à travers les membres de la communauté amazighophone qui, pour s'intégrer dans les villes marocaines apprennent l'arabe dialectal, l'inverse ne se produisant jamais.

Les macrosociolinguistes qui ont par ailleurs largement inspiré la thèse des sociologues du langage pensent qu'en dressant le portrait sociolinguistique d'une langue des points de vue qualitatif et quantitatif, on détermine son rôle et son utilisation dans la société. Lorsque cette méthode est appliquée à l'ensemble des langues d'un pays, la comparaison des côtes de vitalité selon l'étendue et la fréquence des fonctions de chacune des langues permet de déterminer celle autour de laquelle l'unification linguistique se réalise. Selon G. D. Mc Connell (1985 : 30), cette comparabilité peut s'appliquer aux langues d'un pays, de plusieurs pays, et même de continents différents.

Ces recherches dignes d'intérêt sur la vitalité des langues et sur l'unification linguistique éludent souvent le préalable que constituent les politiques linguistiques des territoires observés. À notre humble avis, pour qu'elles permettent d'évaluer la coexistence des langues dans un espace donné et qu'elles aboutissent à des résultats non – biaisés, ces théories devraient idéalement être appliquées à la situation d'un pays sans réglementation linguistique dans lequel les langues mènent une saine coexistence en dehors de toute intervention humaine. Or, ce pays n'existe nulle part au monde, chaque État et chaque région ayant déjà choisi de

promouvoir une ou certaines langue(s) et de minorer toutes les autres en présence. À ce titre, nous pensons qu'au lieu de mesurer la coexistence des langues, comme il est couramment admis, les approches actuelles de la sociolinguistique urbaine, de la sociologie du langage et l'approche macrosociolinguistique se présentent plutôt comme des instruments appropriés pour l'évaluation de la portée des aménagements qui découlent des politiques linguistiques.

Dans cette communication nous soutenons que l'analyse de la politique linguistique d'un pays est un préalable à toute étude macrosociolinguistique, car la politique linguistique détermine le statut des langues, répartit leurs fonctions et conditionne l'usage et la vitalité des langues en présence. Dans certains pays à politique linguistique forte, une application des principes et des points de méthode de la macrosociolinguistique, de la sociolinguistique urbaine et de la sociologie du langage n'aurait qu'une valeur d'appoint consistant à fournir des chiffres souvent prévisibles sur la situation sociolinguistique du pays.

S'agissant du Cameroun qui étayera notre argumentation, ce pays compte 248 « langues africaines parlées au Cameroun par des groupes locaux de locuteurs natifs y vivant traditionnellement » (Breton et Fohung, 1991 : 11). Cet émiettement linguistique et les politiques linguistiques appliquées ont contribué à l'adoption d'une langue étrangère, en l'occurrence le français, comme première langue véhiculaire ou langue d'unification du pays, ce qui constitue une exception parmi les pays africains francophones (Calvet, 1994 : 140). La question ici réside à savoir par quels mécanismes le français a réussi à s'imposer comme la langue nécessaire pour se faire comprendre partout dans le pays. Est-ce uniquement l'effet de l'urbanisation? Est-ce des suites de la saine compétition dans le marché linguistique? Est-ce des suites d'une politique linguistique sagement menée?

Les politiques linguistiques

La richesse linguistique du Cameroun en a fait, de tous temps, un terrain privilégié de l'aménagement linguistique, au point où chaque vague de dirigeants (précoloniaux, coloniaux ou post-coloniaux) a marqué le pays de son empreinte en la matière.

Pour L.-J. Calvet (1996 : 111), la politique linguistique est « l'intervention sur les langues et sur les relations entre les langues dans le cadre des États (...) mieux, un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale ». Il la distingue de la planification linguistique qui, elle, serait « la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte ». Les notions de politique, de planification et d'aménagement, que nous venons d'évoquer, semblent être intimement reliées au système éducatif qui serait leur terrain d'application privilégié. Comme le pensent S. Lecointre et J.-P. Nicolau (1996 : 237), « Il n'existe pas de politique linguistique qui n'ait d'immédiates retombées sur la politique éducative d'un État, à telle enseigne qu'on est parfois amené à les confondre. Souvent, c'est même à partir des réformes concrètes portant sur les langues d'enseignement que se constitue la politique linguistique ».

Nous considérons comme autant de politiques linguistiques, toutes les tentatives institutionnelles d'envergure visant à gérer la cohabitation des langues et à établir une nouvelle distribution des fonctions pour ces dernières sur un territoire.

Ainsi définie, une politique linguistique comporte un objectif, des textes officiels et des actions concrètes assurant son application. L'évaluation de sa portée suppose ainsi la connaissance de la situation sociolinguistique antérieure, une description de la planification y afférente, et une présentation de ses résultats à travers une nouvelle grille des usages sociaux des langues et une description des situations linguistiques ostensiblement nées de la redistribution des fonctions sociolinguistiques. Pour être quantitative, cette évaluation fait appel à l'approche macrosociolinguistique.

Bien que notre propos soit essentiellement orienté sur la gestion de la coexistence des langues locales et du français au Cameroun, dans un premier temps, et ce pour relever leur effet

Impact des politiques linguistiques au Cameroun

synergique, nous donnerons un bref aperçu des actes d'aménagement linguistiques notables ayant affecté ce pays en dehors de la francophonie. Nous analyserons particulièrement la manière dont les missionnaires, puis les colons allemands et anglais ont tenté de réguler les rapports entre les langues, les objectifs visés et les résultats atteints. Nous examinerons ensuite dans le détail les actions ayant visé à gérer les situations sociolinguistiques nées du contact du français et des langues en présence au Cameroun depuis 1916. Nous insisterons particulièrement sur la politique linguistique française au Cameroun sous le mandat (dès le 20 juillet 1922) et sous la tutelle (dès le 13/12/1946), le bilinguisme officiel français-anglais adopté après les indépendances, et la récente orientation vers une politique de trilinguisme extensif.

La voie missionnaire (1843-1884)

De nombreux actes missionnaires et coloniaux que nous qualifions volontiers de politiques et d'aménagements linguistiques ont marqué de leur sceau la vie linguistique du Cameroun et ont contribué, chacune à sa manière, à la complexité sociolinguistique actuelle du pays.

Les missionnaires Anglais et Américains furent les premiers à engager des actions visant une redistribution des fonctions sociolinguistiques au Cameroun. Arrivés au Cameroun avant la colonisation proprement dite, ils évoluèrent en dehors des contraintes bien souvent imposées aux institutions religieuses par les administrations coloniales. Dans l'optique d'une évangélisation du plus grand nombre de Camerounais, les missionnaires de la Baptist Missionary Society et ceux de l'American Presbyterian Mission, oeuvrant respectivement autour des actuelles villes de Douala et Ebolowa, apprirent respectivement les langues duala et bulu, traduisirent les Saintes Écritures dans ces langues et engagèrent de vastes campagnes d'évangélisation en duala et en bulu qu'ils considéraient comme des « vernaculaires dominants ». Afin de permettre aux fidèles de s'imprégner eux-mêmes de l'Évangile, comme il est d'usage chez les Protestants, les missionnaires ouvrirent des écoles dans lesquelles le duala et le bulu furent enseignés aux côtés de l'anglais. Ces langues locales furent ainsi les premières à acquérir, en plus de leur fonction de langue maternelle, les usages sociaux de langue de la religion et langue de l'enseignement. Elles devinrent par la suite, des langues véhiculaires dans les zones où elles furent (le plus souvent) imposées par les missionnaires¹. La grille des usages sociaux (que nous appelons parfois fonctions sociales) issue de ce premier aménagement linguistique est la suivante (voir ci-après).

Les langues duala et bulu ont ainsi rempli plus de fonctions sociales que l'anglais à cette période. Cependant, l'anglais a indéniablement joué le rôle d'une langue dominante dans la côte et le Sud du Cameroun à la même époque; toutes les langues locales des régions couvertes par les missionnaires ont emprunté à l'anglais de nombreux termes liés à la culture occidentale de l'époque. La naissance du pidgin-english camerounais, issu du contact de l'anglais et des langues camerounaises se situe aussi à cette période.

Usages sociaux	anglais	bulu et duala	autre langue
administratif et judiciaire	-	-	-
scolaire et littéraire	+	+	-
langue maternelle	-	+	+
médiatique	-	-	-
officiel	-	-	-
religieux	-	+	-
véhiculaire	-	+	-

1.

La politique linguistique allemande (1884-1916)

« Lorsqu'en 1884, le Chancelier allemand O. Von Bismarck, après moult hésitation, chargea le Dr Nachtigal de négocier des accords avec les chefs Doualas, le gouvernement allemand n'avait aucun plan de colonisation, encore moins un plan de scolarisation ou une politique linguistique pour le Cameroun. Les missions déjà implantées sur le territoire continuèrent donc à exercer librement leurs tâches d'enseignement et d'évangélisation dans les langues duala (pour la Baptist Missionary Society) et bulu (pour l'American Presbyterian Mission) » (Bitjaa Kody, 1993 : 26).

Ce n'est qu'en 1891 que le gouverneur Von Zimmerer initia une politique scolaire dans le sens de la germanisation mais l'ordonnance introduisant l'enseignement en allemand dans tous les établissements scolaires ne fut pas intégralement suivie par les missionnaires, faute de personnel enseignant qualifié. Pour cette raison, le 10 septembre 1900, sous le Gouverneur J. Von Puttkammer, la loi scolaire Schutzgebietgesetz n'accordait plus aux missions que la liberté d'exercice du culte dans les langues camerounaises. La vive réaction des missionnaires Bâlois et Presbytériens Américains précipita le départ du Gouverneur du Cameroun. T. Seitz, qui le remplaça, opta pour la souplesse dans l'imposition de l'allemand comme unique langue d'enseignement.

S'agissant des leçons à tirer de cet aménagement linguistique tardif des Allemands, nous pensons à la suite du philosophe M. Towa que « si la colonisation allemande n'a pas suivi la voie tracée par les missionnaires en matière linguistique, ce fut sans doute par fidélité à une logique déjà ancienne du pouvoir, selon laquelle c'est aux sujets de se plier à la langue et à la culture du conquérant, du détenteur du pouvoir, et non l'inverse. En vertu de cette logique qui allait à contre courant de toute considération d'efficacité, l'allemand, une langue totalement inconnue des Camerounais et fort éloignée des langues locales, fut imposée comme langue officielle et scolaire. Au bout d'une vingtaine d'années, seule une infime minorité en acquit une connaissance acceptable » (Gfeller, 1989 : 10). Si la politique linguistique allemande est perçue ici comme un échec, nous devons lui accorder des circonstances atténuantes, compte tenu de la période relativement courte sur laquelle elle devait s'imposer, car « tous les spécialistes s'accordent à penser qu'une action d'aménagement linguistique d'envergure demande environ une génération, soit 25 ans et non une décennie » (Chaudenson, 1996 : 117).

La politique linguistique britannique (1916-1958)

Après la campagne victorieuse des troupes franco-britanniques sur les Allemands au Cameroun en 1915, le pays fut divisé le 6 mars 1916 (Mveng, 1985 : 117). La partie orientale revint à la France alors que l'Angleterre prenait l'administration du Cameroun occidental (constitué des Provinces de Bamenda et de Cameroons, actuellement Provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest). Administrativement, les deux Provinces furent annexées au Nigéria jusqu'en 1954 (Shu, 1972 : 69) et soumises à la législation nigériane en matière de politique linguistique.

Entre 1916 et 1958, un seul arrêté officiel résume la politique linguistique britannique au Cameroun Occidental; il s'agit de la recommandation faite aux missionnaires d'éliminer l'enseignement de l'allemand dans leurs écoles : « No medium of instruction other than the vernacular or English shall be used in any other school without the express sanction of the director. »

Celle-ci parut en page 28 de la Nigerian Education Ordinance à Lagos en 1931. Aucune mention officielle ne fut faite sur l'utilisation de l'anglais comme unique langue d'enseignement. Cependant, les législations en matière de l'enseignement ou « Educational codes of Nigeria » étaient régulièrement assorties d'une promesse de subvention aux « écoles d'anglais », mesure qui convainquit assez rapidement les missionnaires à transformer une partie de leurs écoles de brousse en écoles d'anglais (Raaflaub, 1948 : 164).

L'interdiction officielle de l'enseignement des langues locales au profit de l'anglais fut publiée à la fin de la tutelle le 27/9/1958 par le « Director of Education » du Premier Gouver-

Impact des politiques linguistiques au Cameroun

nement Autonome du West Cameroon. Ce cheminement illustre bien la politique anglaise de l'Indirect Rule qui conduisait les peuples colonisés à s'auto-déterminer.

Les conséquences du libéralisme britannique en matière de politique linguistique sont nombreuses. En l'absence d'une législation restrictive quant au choix d'une langue d'enseignement, les missionnaires Bâlois ont évangélisé et enseigné en duala et en mungaka, la Mission Catholique des Pères Millhills a fait autant en bafut et en pidgin-english, mais dans les écoles reconnues appartenant aux communautés religieuses, seul l'anglais servait de langue d'enseignement. La grille des usages sociaux des langues sous cette période est la suivante :

Usages Sociaux	anglais	pidgin-english	bafut, duala, mungaka	Autres langues locales
administratif et judiciaire	+	-	-	-
scolaire et littéraire	+	+	+	-
maternel	-	-	+	+
médiatique	+	-	-	-
officiel	+	-	-	-
religieux	-	+	+	-
véhiculaire	-	+	+	-

Cette grille montre que malgré son statut de langue officielle, l'anglais n'était utilisé que dans des situations formelles par les populations scolarisées. Ailleurs, il était prioritairement supplanté par le pidgin – english utilisé comme langue véhiculaire dans toute la région. Le mungaka et le duala y occupaient la fonction de seconde langue véhiculaire dans les zones où ils ont servi de langue d'évangélisation et d'enseignement.

La politique linguistique française (1916-1960)

Contrairement à l'Allemagne en 1884 et à l'Angleterre en 1915, qui n'avaient visiblement aucune politique linguistique à leur arrivée au Cameroun, la France possédait une politique décidée d'avance. Quatre mois seulement après le partage du Cameroun, le gouvernement français rouvrit 23 des écoles abandonnées par les missionnaires allemands et les transforma en écoles de français (Stumpf, 1979 : 80). Cette précipitation apparente était guidée, selon le discours officiel, par une « nécessaire dégermanisation des mentalités camerounaises, la limitation de l'expansion du pidgin-english, et le besoin en interprètes pour l'administration » (Stumpf, 1979 : 80).

Afin de réussir la francisation du nouveau territoire, de nombreux textes officiels furent publiés sur l'enseignement, vecteur de l'expansion et de la minoration linguistiques. Le 1er octobre 1920, le Commissaire de la République Française au Cameroun, J. Carde, émit le premier de ces arrêtés : « Ne peuvent être reconnues comme écoles privées que celles qui donnent exclusivement l'enseignement en langue française et appliquent le programme suivant (...) » (Journal Officiel de l'État du Cameroun, 1920 : 151).

Le 28 décembre 1920, le Gouverneur Général de l'Afrique Équatoriale Française, V. Augagneur, signa un arrêté allant dans le sens du durcissement de la première mesure : « Aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. L'enseignement de toute autre langue est interdit ». Ces mesures visaient, non pas l'allemand et le pidgin-english qui n'étaient plus enseignés au Cameroun oriental, mais plutôt les langues locales encore enseignées par les missionnaires. Elles suscitèrent par conséquent un tollé général chez les mission-

naires. La pétition présentée à la SDN et la menace de quitter le Cameroun brandie par les Presbytériens Américains conduisirent le Commissaire J. Carde à conseiller confidentiellement ses Chefs de Circonscription d'user du tact dans l'application des deux textes : « (...) Dans ces conditions j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé par mesure transitoire de permettre aux missions étrangères de donner à leurs catéchumènes et dans les catéchismes une instruction rudimentaire, lecture, écriture de l'idiome en usage dans la région où elles exercent leur ministère. En portant cette décision, à titre personnel, à leur connaissance vous voudrez bien insister sur le caractère provisoire de cette latitude dont la durée ne saurait dépasser trois ans et de leur faire part de mon espoir qu'elle les incitera à déployer le maximum d'efforts pour se conformer dans l'avenir le plus prochain à notre volonté de donner aux populations du Cameroun la langue en quelque sorte nationale qu'elles n'ont pas et qui ne peut être évidemment que celle du peuple à qui est dévolue la souveraineté du pays. » Signé J. Carde, le 10 août 1921.

Le 12 octobre 1921, Le Commissaire de la République J. Carde écrivait à tous ses chefs de circonscription : « Rien n'est plus vague en effet que ce mot enseignement (...) si le but à atteindre, la diffusion de la langue française, ne nous apparaît nettement. Il faut donc, de toute nécessité que vous suiviez avec le plus grand soin le plan de campagne que je vous ai tracé, que vous coordonniez vos efforts, tous les efforts et que le défrichement méthodique et bien concerté (des autres langues) se poursuive sans hâte comme sans arrêt. »

Le 26 décembre 1924, le Commissaire G. Marchand qui avait remplacé J. Carde, contre-signa l'arrêté du 21 juillet 1921, mettant officiellement fin à la période transitoire et portant interdiction absolue de l'enseignement en langues camerounaises. Cette mesure fut consolidée par le rapport sur l'enseignement adopté au cours de la Conférence de Brazzaville du 30 janvier au 8 novembre 1944 : « L'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux parlés étant absolument interdit aussi bien dans les écoles privées que dans les écoles publiques. »

Ces lois resteront en vigueur au Cameroun jusqu'en 1960. Les langues locales jadis au premier plan, furent toutes reléguées aux oubliettes et par le biais de cette politique linguistique forte, toutes les fonctions prestigieuses qu'elles avaient assurées jadis furent confiées au français. La grille des usages sociaux des langues de cette période peut être esquissée de la manière suivante :

Usages sociaux	français	bulu, duala, basaa, ewondo, bamum	autres langues camerounaises
camerounaises			
administratif et judiciaire	+	-	-
scolaire et littéraire	+	-	-
maternel	-	+	+
médiatique	+		-
officiel	+	-	-
religieux	+	+	+ ou -
véhiculaire	+	+ ou -	-

Si le but d'une politique linguistique est d'imposer une seule langue pour tous les besoins de communication au sein d'une communauté, et si la fin justifie les moyens en toute entreprise humaine, alors, la politique linguistique française au Cameroun Oriental peut être citée comme un exemple de réussite.

Le bilinguisme officiel

Le 1er octobre 1961 marqua la réunification des deux Cameroun en un État Fédéral. Celui-ci hérita, du point de vue linguistique, des situations décrites respectivement aux paragraphes II.3 et II.4. L'interdiction de l'utilisation institutionnalisée des langues locales étant effective dans les deux territoires, le français et l'anglais devinrent les langues officielles du nouvel État.

Par la suite, les pouvoirs publics mirent tous les moyens en œuvre pour rendre cette option pour le bilinguisme effective au niveau des institutions et au niveau individuel. Dès 1962, l'enseignement de l'anglais aux francophones et du français aux anglophones est instauré dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Des Centres Linguistiques Pilotes relevant du Programme de Formation Linguistique Bilingue dispensent des cours d'anglais aux cadres francophones et des cours de français aux cadres anglophones dans les chefs lieux de provinces.

Officiellement, les deux langues sont égales en droit; mais dans l'usage, le français occupe plus de place que l'anglais (Couvert, 1983 : 66). Les textes administratifs et le journal officiel sont rédigés en français puis traduits en anglais. La plupart des émissions radiodiffusées et télévisées, ainsi que la large majorité de la presse écrite sont en français. Ce déséquilibre semble se justifier par la faible proportion des anglophones (environ un cinquième de la population).

En outre, comme le constate J. Tabi-Manga (1994 : 25), « le bilinguisme français/anglais est plus fréquent chez les anglophones que chez les francophones. Sans doute ce déséquilibre est-il dû au fait que les deux principales villes du Cameroun, Douala et Yaoundé, sont situées en zone francophone². De façon générale et en référence à l'usage, le bilinguisme camerounais se résout en deux unilinguismes conformément à la répartition géographique et administrative. L'anglais domine nettement dans l'administration au Sud-Ouest et au Nord-Ouest tandis que le français règne dans les autres provinces. »

Le bilinguisme officiel ne peut pas être cité comme un modèle de réussite, son objectif de faire de chaque Camerounais un individu bilingue français/anglais n'étant pas encore atteint, ni en voie de l'être. Cependant, une maîtrise des deux langues ou de l'une reste un gage du succès et de l'ascension sociale. En marge du bilinguisme officiel, de nombreuses langues locales sont retenues pour la répercussion des nouvelles dans les stations provinciales de la radiodiffusion. Si la mesure donne à ces langues le statut de langues des média, elles ne restent pas moins limitées à leur unique fonction de langue maternelle, car en réalité, les émissions en langues locales sont destinées uniquement aux locuteurs desdites langues, elles ne pourraient donc en assurer l'expansion. Ces langues ne sont utilisées ni dans la presse écrite, ni à la station nationale de la radiodiffusion, ni à la télévision.

Vers un trilinguisme extensif

Quelques mesures que nous qualifions de révolutionnaires en matière de politique linguistique au Cameroun viennent d'être prises par les pouvoirs publics sous la houlette du Président P. Biya. Largement inspirées des recherches de M. Tadadjeu et de l'équipe PROPELCA³ sur un trilinguisme extensif (langues nationales/bilinguisme officiel), ces mesures proposent une promotion des langues camerounaises à travers leur réinsertion dans le système éducatif.

– La loi N° 96 – 06 du 18 janvier 1996 portant la Constitution de la République du Cameroun stipule en son Titre Premier, Article 1, alinéa 3 : « La République du Cameroun adopte

2. À l'opposé de la thèse pro-urbaniste de J.-T. Manga, Z. D. B. Kody (1998 : 3) pense que cette situation illustre le fait que, « les locuteurs de la langue dominée, quel que soit leur poids démographique, ont une tendance naturelle à apprendre la langue du groupe dominant, tout en essayant tant bien que mal de maintenir leur langue (maternelle). »

3. L'acronyme PROPELCA signifie Programme de Recherche Opérationnelle Pour l'Enseignement des Langues au Cameroun.

l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales. »

– La loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun dont nous présentons quelques extraits :

TITRE I – DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES

« Article 3 : L'État consacre le bilinguisme officiel à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationales.

Article 4 : L'Éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socio-culturels, politiques et moraux.

Article 5 : Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectifs :

1) la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun (...);

3) l'éducation à la vie familiale;

4) la promotion des langues nationales.

TITRE II – DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DU FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Article 11 : (1) L'État assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'Éducation à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions publiques et privées.

À cette fin, il veille à l'adaptation permanente du système éducatif aux réalités économiques et socio-culturelles ainsi qu'à l'environnement international, particulièrement en ce qui concerne la promotion des enseignements scientifiques et technologiques, du bilinguisme et de l'enseignement des langues nationales.

TITRE V – DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 40 : Le système éducatif régi par la présente loi sera progressivement mis en place par des textes d'application.

Article 41 : Le système éducatif en vigueur demeure et continue de fonctionner jusqu'à l'intervention des textes d'application prévus à l'article 40 ci-dessus » (Cameroon Tribune, N.2869 du vendredi 17 avril 1998, 3).

Ces textes relèvent encore d'une politique sans aménagement, mais leur application risque de modifier considérablement l'échiquier linguistique camerounais qui se présente actuellement comme suit :

Usages sociaux	Français	Anglais	pidgin et langues camerounaises
administratif et judiciaire	+	+	–
scolaire et littéraire	+	+	–
maternel	+	–	+
médiatique	+	+	+ ou –
officiel	+	+	–
religieux	+	+	+ ou –
véhiculaire	+	–	+ ou –

Fonctions sociolinguistiques, attitudes et représentations

Au terme de cette présentation des politiques linguistiques au cours de laquelle nous avons pu apprécier l'apport de la politique linguistique à l'unification linguistique d'un pays plurilingue, force est de constater que ce facteur, qui joue un rôle fondamental dans l'expansion d'une langue et la minoration des autres langues, se situe en amont de la situation sociolinguistique d'un pays et justifie souvent de ce fait les fonctions sociales des langues en présence en même temps qu'il conditionne les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs. Une analyse macrosociolinguistique à l'échelle du pays fournirait des chiffres qui confirment notre compréhension du processus de l'unification linguistique et de la vitalité des langues.

Au Cameroun, les politiques linguistiques ont permis au français, et dans une moindre mesure à l'anglais d'occuper toutes les fonctions sociolinguistiques institutionnalisées, leur conférant de ce fait, une valeur importante sur le marché linguistique; ce sont les langues officielles, les langues de l'administration, de la justice, de l'enseignement, des médias, de la promotion sociale, etc.; ces mêmes politiques ont réservé la valeur négligeable de marqueur linguistique de l'appartenance à une communauté aux langues locales. Ces dernières restent ainsi, tant bien que mal, confinées à un usage oral, familial et ethnique. Comme conséquences des fonctions réduites des langues camerounaises, la valeur marchande qu'y attachent leurs locuteurs ne saurait être que négligeable.

Entre 1995 et 1998, nous avons mené trois enquêtes dans la ville de Yaoundé (capitale du Cameroun) pour évaluer le degré d'usage des langues en présence et les dispositions sélectives de locuteurs à l'égard du français et des langues locales. La première enquête visait à mesurer le taux d'usage des langues dans les milieux réputés monolingues en langues locales (famille, groupe ethnique, associations culturelles du type ethnique,...). Cette enquête a révélé que même dans ces milieux réputés intimes, le français occupe une place très importante dans les échanges entre individus appartenant à une même communauté linguistique locale, pour peu que le sujet de conversation relève d'un domaine marqué du sceau de la formalité impliquant ou non un large auditoire. C'est dans ce contexte qu'à l'Église Presbytérienne Camerounaise, Paroisse ADNA de Yaoundé, milieu réputé basaaophone, le culte du dimanche est intégralement dit en basaa, ce qui est une stratégie de conservation de la langue. Cependant cette stratégie présente des limites : d'une part, les membres de la Jeunesse d'Action Protestante de ladite paroisse tiennent prioritairement leurs réunions et rédigent leurs rapports d'activités en langue française contrairement à l'éthique de la Session, instance dirigeante de la Paroisse, qui le fait en langue basaa. D'autre part, les registres de la Paroisse montrent que sur les 2867 jeunes et adolescents inscrits entre 1990 et 1997 pour réciter des versets bibliques à l'occasion des fêtes religieuses de Noël, du Nouvel An et de Pâques, 70 % ont choisi de le faire en langue française. Interrogés sur le motif de leur choix de la langue française dans ce milieu monolingue, les jeunes des deux catégories ont évoqué la maîtrise insuffisante de la langue basaa qui est pourtant leur langue maternelle. La politique linguistique a ainsi inversé le savoir linguistique chez ces jeunes.

La seconde enquête visait à évaluer le taux de francisation des jeunes de la ville de Yaoundé avec une perspective de l'avenir linguistique du pays. Cette enquête a été menée avec le concours des maîtres de six écoles primaires et de quatre collèges de la Capitale. Le questionnaire réduit utilisé par ces enseignants avait pour objectif de relever le nombre de langues (français et langues locales confondues) parlées par chaque élève. Cette enquête a révélé que 56 % des jeunes scolarisés de cette ville ont le français comme seule et unique langue de communication contre 44 % qui parlent une langue camerounaise et le français. Cette situation nous a conduit à projeter que la population camerounaise utilisant le français comme première langue ou langue maternelle croîtra de manière exponentielle dans 25 ans (prochaine génération), car ces enfants qui ne parlent que le français ne pourront pas transmettre à leur progéniture une langue camerounaise qu'ils ne parlent pas eux-mêmes.

La troisième enquête visait à récolter les attitudes et les représentations des Camerounais au sujet des langues locales, de l'éventuel enseignement de ces langues et de la promotion d'une langue locale comme langue nationale. Là dessus, les avis que nous avons récoltés principalement par le biais du courrier électronique entre septembre et décembre 1997 au sein du groupe de discussion Camnet sont variés, allant de ceux qui affectionnent ces langues et sont partisans de leur enseignement et de la promotion d'une langue nationale autre que le français, à ceux qui s'y opposent, en passant par ceux qui émettent des réserves et y voient une nouvelle forme de colonisation. Sur la vingtaine de participants au débat, six se sont clairement opposés à l'idée d'enseigner les langues locales, soit parce que ceci augmenterait les difficultés auxquelles les élèves font face actuellement, soit parce que pour eux, le français et l'anglais servent largement les besoins de communication des Camerounais, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Onze participants au débat se sont prononcés pour la promotion d'une langue nationale et l'enseignement de cette dernière à l'échelle nationale, principalement pour stigmatiser l'appartenance des Camerounais à « une Nation digne de ce nom ». Les trois autres ont affiché de la méfiance vis-à-vis des questions posées parce qu'ils les trouvaient « sensibles », demandant plutôt une information sur les dessous politiques du questionnaire, ils n'ont exprimé aucune position pour ou contre la promotion et l'enseignement des langues locales.

En nous rendant à l'évidence qu'au Cameroun les villes existent depuis environ 1900, mais que le taux d'urbanisation actuel ne dépasse guère les 35 %, (il était de 9 % en 1959 et de 24 % en 1975. Calvet, 1994 : 140), nous pensons que le facteur de l'urbanisation a certes joué un rôle important dans l'expansion du français à Yaoundé, mais il est improbable que ce seul facteur ait pu faire accéder le français à la fonction de langue véhiculaire au Cameroun.

Considérant à son tour la valeur marchande de la langue française au Cameroun, langue officielle et langue de la promotion sociale entre autres, nous pensons que ces attributs à elle conférés par la politique linguistique en vigueur ont largement motivé l'expansion du français et l'unification autour de cette langue. Sans politique linguistique et sans aménagement linguistique, la langue française toute seule, n'aurait jamais arraché ces fonctions prestigieuses en pleine jungle équatoriale. La politique linguistique du pays examiné doit ainsi être le point de départ de toute recherche sociolinguistique, car de cette politique découle la vitalité des langues du territoire.

Bibliographie

- BITJAA KODY, S.-V. (1993), *Histoire de l'enseignement des langues camerounaises*, mémoire de DIPES II, Yaoundé, École Normale Supérieure, 122 p.
- BITJAA KODY, Z.-D. (1998), Problématique de la cohabitation des langues, in Mendo Zé, G. (éd.), *Le français, langue camerounaise*, Paris, Publisud, 69-85.
- BITJAA KODY, Z.-D. (1998a), Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : le cas des emprunts du français aux langues africaines, *IV^e Journées Scientifiques du Réseau Étude du français en francophonie*, 06 mai 1998 à l'Université Laval (Québec), 12 p.
- BOUKOUS, A. (1995), Société, langues et cultures au Maroc : enjeux symboliques, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat, Casablanca, in *Série Essais et Études*, 8, 239 p.
- BOURDIEU, P. (1980), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BRETON, R. et BIKIA FOHTUNG (1991), *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*, Paris et Yaoundé, CERDOTOLA, ACCT, MESIRES, 142 p.
- CALVET, L.-J. (1974), *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 237 p.
- CALVET, L.-J. (1994), *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot et Rivages, 309 p.
- CALVET, L.-J. (1996), *La sociolinguistique*, Paris, PUF, Que sais-je? 127p.

Impact des politiques linguistiques au Cameroun

- CHAUDENSON, R. (1996), Politique et aménagement linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences, in JUILLARD, C. et CALVET, L.-J. (dir.), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, Aupelf-Uref, Universités francophones, coll. AS, 115-126.
- MC CONNEL, GRANT, D. (1990), Une mesure de la fonctionnalité des langues : quelques applications, in *Des langues et des villes*, Paris, ACCT, Diffusion Didier Érudition, coll. Langues et Développement, 29-48.
- CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (1996), Presses de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, 45 p.
- COUVERT, C. (1983), *La langue française en République Unie du Cameroun*, Haut Comité de la Langue Française, Institut de Recherches sur l'Avenir du Français, 290 p.
- GFELLER, E. (éd.) (1989), *Langues nationales et maîtrise du développement*, Yaoundé, Collection PROPELCA.
- JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT DU CAMEROUN (1920-1924).
- LECOINTRE, S. et NICOLAU, J.-P. (1996), L'enseignement et la formation techniques et professionnels en Mauritanie : vers un bilinguisme raisonné, in Juillard, C. et Calvet, L.-J. (dir.), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, Aupelf-Uref, Universités Francophones, coll. AS, 237-242.
- MVENG, E. (1985), *Histoire du Cameroun*, t. 2, Yaoundé, CEPER, 316 p.
- RAAFLAUB, F.-H. (1948), *Geht uns Lehrer*, Basel, Missionsbuch Handlung, 200 p.
- SHU, S.-N. (1972), *The collaboration policy in Cameroon education 1910-1931*, London, Faculty of Arts, Doctorate dissertation, 280 p.
- STUMPF, R. (1979), *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang, 157 p. + 61 p. annexes.
- TABI MANGA, J. (1994), La question linguistique : statut et rôle du français dans l'enseignement au Cameroun, in *Diagonales*, 32, 24-26.
- TADADJEU, M. (dir.) (1990), *Le défi de Babel au Cameroun*, Yaoundé, Université de Yaoundé, Collection PROPELCA, 53, 298 p.

Atelier Afrique Noire 1

Diglossie véhiculaire et représentations linguistiques : étude de cas au Niger

Pascal Singy

Introduction

Définir la francophonie comme un espace fédéré par la pratique en commun d'un même idiome constitue, on le sait, une schématisation incapable de rendre compte des réalités observées. À cet égard, la prise en considération d'éléments d'ordre, entre autres choses, juridico-constitutionnel (Turi, 1996), historique (Bal, 1977), linguistique (Valdman, 1983) ou sociolinguistique (Chaudenson, 1991) interdit de voir la francophonie sous les traits d'une classe socio-spatiale¹ formée elle-même d'un nombre arrêté de classes socio-spatiales plus petites et isomorphes au plan des pratiques, des représentations et des normes langagières. Entité, dans les faits, à géométrie variable, la francophonie offre une diversité de situations au sein de ses multiples composantes, diversité qui se manifeste de telle manière que, par exemple, si les cantons suisses romands et le Niger, traditionnellement rangés parmi la liste des espaces francophones, partagent la caractéristique d'avoir comme langue officielle le français, celui-ci constitue pour la majorité des résidents de Suisse romande la langue première alors qu'il reste langue seconde (Cuq, 1991) pour la presque totalité des Nigériens qui le parlent.

S'agissant précisément des Nigériens, il est à relever que le paysage linguistique qui est le leur se révèle relativement simple en comparaison de celui observé dans d'autres pays francophones d'Afrique tels le Cameroun ou le Gabon par exemple. En effet, mis à part le « *visitor language* » (Adegbija, 1994) auquel est réservé le sort de langue officielle, on dénombre au Niger au plus une vingtaine d'idiomes² dont la Constitution reconnaît pour neuf d'entre eux un statut de langue nationale : arabe, ffuldé, gurmancé, hausa, kanuri, zarma, tamashek, tubu, buduma.

Parmi les particularités de la situation linguistique nigérienne réside le fait que toutes les langues locales en présence ne pèsent pas du même poids. Ainsi, l'observation montre qu'en de nombreux points de l'espace nigérien (par exemple, les régions de Niamey, de Maradi et de Tillabéry), le hausa et le zarma permettent la communication entre des locuteurs qui ne l'ont pas tous pour langue première (Calvet, 1996 : 452). De ce point de vue, assurant une fonction véhiculaire dans certaines circonstances, ils s'opposent aux autres idiomes locaux, à fonction donc uniquement vernaculaire, qui, eux, se limitent à permettre la communication intra-ethnique.

Compte tenu de la véhicularité que confère au français son statut de langue de l'État, on peut donc poser l'existence au Niger d'une diglossie véhiculaire (Calvet, 1996). Entendue dans sa conception élargie puisque les éléments impliqués sont sans parenté génétique (Fishman,

1. Tout l'intérêt du recours ici au concept de classe socio-spatiale (Reynaud, 1981), comprise comme un groupe social déterminé par une appartenance spatiale, tient dans le fait qu'elle évite de donner à l'espace un pouvoir explicatif qu'il n'a pas (Singy, 1996 : 27).

2. Tout comme pour d'autres pays, le Mali par exemple (Canut et Dumestre, 1996), il est difficile d'être précis sur le nombre exact des langues en usage sur le sol nigérien, puisqu'entre autres choses, leur inventaire ne semble pas encore devoir être fermé.

1971), cette diglossie se révèle cependant classique du point de vue de la répartition fonctionnelle des usages (Fergusson, 1959). Moyen de communication pour tout ce qui touche au domaine formel, administration, médias, enseignement, le français apparaît comme la variété « haute » de cette diglossie, alors que le hausa et le zarma, vecteur de communication pour le domaine informel, marchés, meetings, etc., fonctionnent comme variétés « basses ».

La situation de diglossie véhiculaire évoquée à l'instant n'est pas vouée à une stabilité inéluctable.

À l'instar de ce que l'on a pu observé sur d'autres terrains d'enquête (exemple : Catalogne), elle est effectivement susceptible d'évoluer de sorte à permettre à l'une ou/et à l'autre des variétés « basses » de devenir, à terme, un concurrent de la variété « haute » (Calvet, 1996). Mais, concrètement, observe-t-on aujourd'hui des signes d'une dynamique allant dans ce sens ?

Étant admis que le contenu de certaines des attitudes et représentations linguistiques développées par des locuteurs installés dans une situation sociolinguistique donnée est à même de livrer des indications sur la nature de cette situation (Moreau, 1992; Singy, 1996), les résultats présentés dans ces pages contribuent à répondre à cette question. En effet, issus d'une recherche en cours et menée conjointement par les Instituts de linguistique des Universités de Lausanne et de Niamey³, ces résultats sont centrés sur un aspect de l'univers des représentations linguistiques des Nigériens dont tout indique ici la pertinence puisqu'il touche aux rapports que ceux-ci entretiennent avec cette variété « haute » que le français représente au Niger.

Les contours de la recherche⁴

Encore à ses premières étapes, la recherche à laquelle se rattachent les résultats exposés ci-après ne se limite pas au seul domaine des représentations. Elle porte plus largement sur le contexte général et les aspects majeurs de la situation linguistique de la République du Niger. D'approche macroscopique, elle comporte une composante d'études des principales langues (variabilité dialectale, domaines d'utilisation, vitalité ethnolinguistique) et une composante visant à dégager l'image développée par les Nigériens à propos de ces langues. Plus concrètement, les objectifs assignés à cette recherche sont les suivants :

- évaluation de l'hétérogénéité linguistique;
- évaluation du plurilinguisme des populations;
- analyse des fonctionnalités des langues;
- dégagement des représentations sociales associées aux langues et aux pratiques linguistiques;
- dégagement des représentations véhiculées par les langues et les pratiques linguistiques.

Si, compte tenu des moyens à disposition, la recherche se concentre, s'agissant de l'évaluation de l'hétérogénéité linguistique, aux deux langues qui comportent le plus de locuteurs (hausa et zarma), elle concerne également, pour les questions liées au plurilinguisme et aux représentations linguistiques, les communautés de langue fulfuldé, tamashek et kanouri. La construction du protocole d'enquête appelé à produire les données relatives aux pratiques et représentations linguistiques⁵ a supposé, au moment de sa phase terminale, une étude-pilote dont précisément sont issus les présents résultats. Cette étude qu'on a fondée sur un échantillon de taille limitée s'est déroulée sur des points d'enquête à dominante hausaphone (Togone, Nobi, Bonkuku et Filingué) et à dominante zarmaphone (Gaya et Niamey). En termes socio-démographiques, l'échantillon soumis à l'étude-pilote a concerné 208 individus qui tous ou presque étaient de

3. Cf. Équipe Pluriling (1996-1997).

4. Les données des tableaux et des graphiques n'ont pas toujours pu être récupérées.

5. Pour plus de détails, cf. Équipe Pluriling (1996-1997).

confession musulmane. Le rapport entre les sexes était de l'ordre de 3/4 d'hommes pour 1/4 de femmes. Au plan socio-professionnel, l'échantillon était composé, entre autres, de cultivateurs (33,7 %), de femmes au foyer (15,9 %), de commerçants (5,8 %), d'élèves (5,8 %) et d'écouliers/étudiants (5,8 %). Enfin, la distribution des membres de l'échantillon selon la langue première se présentait comme suit : (...).

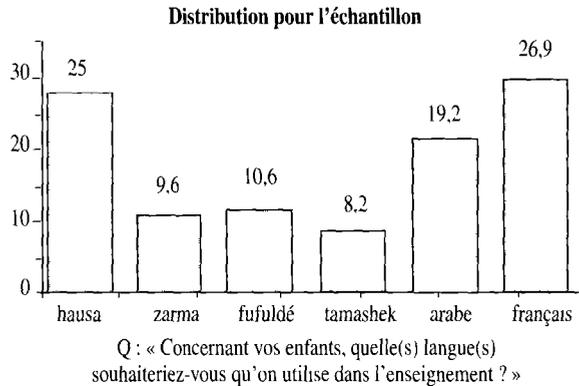
Premiers résultats

Compte tenu du profil de la population soumise à l'enquête, c'est au travers d'un entretien structuré qu'on a procédé à la saisie des données. Conduit dans la langue première de l'enquêté, cet entretien portait successivement sur les pratiques et sur les représentations linguistiques. Parmi les indicateurs appelés à objectiver ces dernières (Lazarsfeld, 1965), certains ont été construits de façon à inviter les enquêtés à une mise en rapport entre les différentes langues attestées au Niger et certaines des fonctions véhiculaires essentiellement réservées jusqu'ici au français. C'est sur trois de ces indicateurs qu'on voudrait s'arrêter.

Langues et enseignement

Un premier indicateur était centré sur le(s) moyen(s) de communication souhaité(s) par la population pour assurer l'enseignement au Niger. Ouverte et impliquant de manière directe les enquêtés, la question sur laquelle reposait cet indicateur offrait un contenu qui, en français, tient en ces termes : « Concernant vos enfants, quelle(s) langue(s) souhaiteriez-vous qu'on utilise dans l'enseignement ? » La distribution des réponses à cette question peut se résumer, pour l'ensemble de l'échantillon, au travers du graphique ci-dessous :

Graphique 1. Distribution pour l'échantillon.



C'est, comme on le voit, le français sur lequel s'accordent majoritairement les enquêtés (26,9 %) quand il s'agit de la langue d'enseignement pour leurs enfants. Mais il est à noter que le hausa le suit de très près, puisqu'il a la faveur du quart exactement de l'échantillon. Pour sa part, l'arabe est souhaité par un enquêté sur cinq (19,2 %). Trois autres idiomes parlés au Niger apparaissent comme langues d'enseignement souhaitées : le zarma, le ffuldéd et le tamashek. Ils obtiennent cependant des scores clairement plus faibles puisqu'ils ne dépassent pas 10 %. Observés en fonction de la langue première des enquêtés, les résultats attachés à ce premier

indicateur livrent trois informations intéressantes. La première tient dans le fait qu'au sein des quatre sous-populations retenues ici, la langue majoritairement souhaitée pour l'enseignement est précisément celle qui caractérise chacune de ces sous-populations. Ce constat est particulièrement frappant à l'examen des résultats de la sous-population formée des enquêtés de langue première ffuldéd (59,5 %). La deuxième information concerne le choix porté sur le français. Hormis le cas de la sous-population regroupant les locuteurs ffuldéd où il offre un score qui ne dépasse pas 6 %, le français subit un sort relativement comparable, les scores s'établissent autour de 30 %, au sein des trois sous-populations à langue première hausa, zarma et tamashek. Enfin, la troisième information réside dans le fait que les enquêtés à langue première zarma (35,4 %) inclinent beaucoup plus que les autres (11,7 % pour les hausaphones par exemple) à porter leur choix sur l'arabe.

Langues et Administration

Centré sur le(s) moyen(s) de communication souhaité(s) par la population nigérienne pour ce qui relève du domaine de l'Administration, le deuxième indicateur retenu ici était lui aussi fondé sur une question ouverte et formulée de sorte à impliquer directement les enquêtés (« Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous être servi(e) dans l'Administration ? »). Valable pour l'ensemble de l'échantillon, le profil des réponses suscitées par cette question se présente comme suit : (...). Un examen des réponses apportées montre que c'est le hausa qui, de loin, rassemble majoritairement nos enquêtés. Langue première pour 37 % des membres de l'échantillon, il apparaît pour plus de 52 % du total des membres de ce même échantillon comme étant la langue dans laquelle ils désirent être servis dans l'Administration. Le zarma, avec un score qui avoisine 27 %, se révèle être la langue la plus citée après le hausa. Pour sa part, le français, en réunissant 12,5 % des enquêtés, dépasse ici à peine de trois points le ffuldéd et le tamashek. Des résultats ventilés en fonction de la langue première des répondants, on peut retenir les éléments suivants : la hauteur du score associé au hausa et valant pour l'échantillon dans son entier s'explique en partie par le choix massif qu'opèrent sur lui les enquêtés à langue première ffuldéd (43,2 %) et tamashek (48,8 %). Les enquêtés formant la sous-population à langue première zarma ne sont, quant à eux, que 12,5 % à déclarer vouloir être servis en hausa dans l'Administration... La distribution des réponses centrées sur le français révèle des scores à peu près comparables (autour de 12 %) pour les sous-populations à langue première hausa, zarma et ffuldéd, lesquelles s'écartent sensiblement de celle à langue première tamashek dont les membres sont moins de 5 % à porter leur choix sur le français.

Langues et papiers officiels

Identique dans son principe aux deux précédents, le troisième indicateur dont les résultats seront examinés ici reposait sur une question ainsi libellée dans sa version française : « Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous voir votre carte d'identité rédigée ». Cette question a conduit les membres de l'échantillon à répondre dans les termes suivants : (...).

Comme on peut le lire ci-dessus, c'est le hausa qui, parmi les langues que citent les enquêtés, obtient le score le plus élevé (40,4 %). Ce dernier dépasse de plus de 15 points celui attaché au français (25 %) qui lui fait suite. On note également que moins de 15 % des membres du collectif déclarent vouloir voir leur carte d'identité rédigée en zarma.

Parmi les éléments que fournit la répartition des réponses compte tenu de la langue première des répondants (cf. tableau 4), on note entre autres choses : – la langue majoritairement souhaitée au sein des diverses sous-populations n'est autre que celle qui définit ces dernières ; – langue la plus souvent citée au plan de l'échantillon, le hausa obtient un score beaucoup plus important au sein des sous-populations à langue première ffuldéd (24,3 %) et tamashek (36,6 %) qu'au sein de celle formée des enquêtés à langue première zarma ; – les enquêtés à langue première zarma réservent un sort particulièrement favorable au français : près de 38 % d'entre eux déclarent vouloir voir leur carte d'identité rédigée en français, ce que répondent un

peu plus de deux enquêtés à langue première hausa et ffuldé sur dix et à peine 15 % des enquêtés à langue première tamashek.

Conclusion

Les résultats présentés à l'instant livrent plusieurs éléments que l'on peut mettre, à notre sens, en rapport avec la dynamique de la situation de diglossie véhiculaire attestée au Niger. Parmi ces éléments qui, tirés d'une étude-pilote fondée sur un échantillon qui n'avait pas pour vocation de « représenter » strictement la population nigérienne, demandent à être confirmés pour conduire à l'établissement de constats à portée générale, on retiendra tout d'abord celui-ci : les Nigériens interrogés dans le cadre de notre étude ne sont pas tous, loin de là, en faveur du maintien de la situation qui, en termes de répartition fonctionnelle des usages, veut qu'au Niger, seul le français assure la communication dans le domaine formel. Si le profil des réponses attachées aux indicateurs examinés plus haut⁶ révèle que le hausa constitue effectivement la langue locale que nos enquêtés souhaitent en majorité voir assurer telle ou telle fonction dévolue, pour l'heure, à la seule variété « haute », il livre également un certain nombre de sujets de réflexion pour quiconque raisonnerait dans le sens d'une officialisation du hausa. Un de ces sujets de réflexion, parmi lesquels figure aussi celui voulant que les enquêtés à langue première hausa ne se représentent guère différemment que les autres le français, tient dans le fait que, pour chacun de nos indicateurs, c'est au sein de la même sous-population que le hausa obtient toujours son score le plus faible. Cette sous-population n'est autre que celle qui a pour langue première le zarma, langue dont il est dit qu'elle partage avec le hausa un sort commun de variété « basse » dans la situation de diglossie véhiculaire que connaît le Niger.

Bibliographie

- ADEGBIJA, E. (1994), *Language attitudes in Sub-Saharan Africa. À sociolinguistic Overview*, Multi lingual Matters, Clevedon.
- BAL, W. (1977), Unité et diversité de la langue française, in Reboullet A. et Tétu M. (dir.), *Guide Culturel : Civilisations et littératures d'expression française*, Hachette, Les Presses de l'Université de Laval, Laval, 5-28.
- CALVET, L.-J. (1996), véhicularité, véhicularisation, in de Robillard, D. et al. (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, 451-456.
- CANUT, C. et DUMESTRE, G. (1996), Français, Bambara et langues nationales au Mali, de Robillard, D. et al. (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, 219-228.
- CHAUDENSON, R. et al. (1991), *La francophonie : représentations, réalités et perspectives*, Didier Érudition, Paris.
- CUQ, J.-P. (1991), *Le français langue seconde*, Hachette, Paris.
- ÉQUIPE PLURILING, (1996-1997) Premiers résultats, in *Pratiques et représentations linguistiques au Niger, Bulletin de linguistique et des sciences du langage*, 16-17, 17-37.
- FERGUSSON, C. (1959), Diglossia, in *Word*, 15, 325-340.
- LAZARFELD, P. (1965), Des concepts aux indices empiriques, in Boudon R. et Lazarsfeld P. (dir.), *Vocabulaire des sciences sociales*, Mouton, Paris, La Haye, 27-36.
- MOREAU, M.-L. (1992), Des pilules et des langues : le volet subjectif d'une situation de multilinguisme au Sénégal, in *Des langues et des villes*, Actes du colloque de Dakar, Didier Érudition, Paris, 407-420.
- REYNAUD, A. (1981), *Société, Espace et Justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, puf, Paris.

6. Tout comme de celles attachées à d'autres indicateurs que faute de place nous ne pouvons présenter dans le cadre de cette contribution.

Pascal Singy

- SINGY, P. (1996), *L'image du français en Suisse romande*, L'Harmattan, Paris.
- TURI, J.-G. (1996), L'emploi du français dans la francophonie du point de vue juridico-constitutionnel in de Robillard, D. *et al.* (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, 807-816.
- VALDMANN, A. (1983), Normes locales et francophonie, in Bédard, E. et Maurais, J. (dir.), *La norme linguistique*, Le Robert, Paris, 667-706.

Atelier Afrique Noire 1

À propos de quelques situations de coexistence entre le français et les langues nationales en Afrique

Martine Dreyfus

À partir d'approches de type « macro » et « micro » conjuguant plusieurs types et plusieurs niveaux d'observation : déclarations des locuteurs à un questionnaire, entretiens individuels au sujet des représentations vis-à-vis des langues, observation participante et enregistrements de conversations, cette communication s'attache à définir certaines caractéristiques du rapport entre le français et les langues nationales dans trois pays d'Afrique de l'Ouest, en comparant des données récentes recueillies au Sénégal, à celles provenant de travaux menés au Mali et au Burkina Faso. En relevant les faits saillants concernant le français, ceux à partir desquels se dégagent des recoupements possibles entre les pays, j'essaierai d'identifier les tendances récurrentes et notamment de cerner les conditions et les limites de l'appropriation du français, la manière dont il est perçu par les différents groupes qui l'utilisent, le rôle qu'il joue en tant qu'instrument de communication et sa place dans l'évolution du multilinguisme des pays concernés.

De nombreuses enquêtes menées ces dernières années dans les pays africains francophones, au Sénégal notamment, comme au Burkina et au Mali, montrent que, dans les espaces urbains, la complémentarité fonctionnelle français – langues nationales africaines ou la « diglossie véhiculaire » (Calvet, 1993) laisse place peu à peu à une situation moins hiérarchisée et cloisonnée, plus complexe et évolutive. Ces travaux révèlent, en effet, un ensemble de processus sociolinguistiques. Ils signalent, d'une part, la présence du français dans des domaines jusque-là réservés aux langues locales, par exemple, le « français façon » du Burkina, utilisé dans les échanges quotidiens des habitants de la ville. Ces mêmes travaux font apparaître, d'autre part, la présence de certaines langues véhiculaires africaines dans des domaines jusque-là réservés au français : dans des espaces institutionnalisés tels que des réunions d'enseignants à l'Université, des salles de cours, des séances à l'Assemblée nationale. Cette évolution dans l'usage social des langues traduit un nouveau type de coexistence, « une perméabilité » des espaces sociaux aux langues en présence, perméabilité qui semble bouleverser la répartition par aires ou domaines d'usage.

Les conditions d'appropriation du français par les locuteurs

Les recherches sociolinguistiques au Sénégal, au Mali et au Burkina sont principalement localisées sur des terrains urbains, ainsi à Dakar, Ziguinchor, Bamako, Ouagadougou, Bobo Dioulasso. Toutes sont des villes multilingues et multi – ethniques. C'est précisément dans ces espaces urbains que se créent des conditions et des formes originales d'appropriation du français par les locuteurs dans la mesure où : « son emploi n'implique plus nécessairement le rapport avec l'étranger » (Wald 1994 : 115).

La configuration sociolinguistique de ces pays présente plusieurs points communs : le wolof au Sénégal, le bambara et, dans une moindre mesure le songhay, au Mali, le mooré et le jula

au Burkina Faso sont langues véhiculaires et pour la plupart, langues ethniques¹. Les causes de leur expansion sont similaires pour beaucoup d'entre elles, par exemple le wolof au Sénégal, le bambara au Mali. Le Mali et le Burkina sont, toutefois, des pays beaucoup plus plurilingues que le Sénégal, avec une compétition entre les véhiculaires nationaux et/ou régionaux, ainsi que l'ont démontré les enquêtes réalisées par Batania et Caitucoli au Burkina (1993) et par Canut au Mali (1995). *A priori*, le français n'est donc pas amené à assumer une fonction de communication inter ethnique, à l'exception du Burkina, où moore et jula se partagent le rôle de véhiculaires au niveau national, laissant ainsi une place plus importante au français comme langue d'intégration urbaine (Napon, 1992, 1998). De plus, le rôle véhiculaire du français a été renforcé récemment par l'État : depuis la révolution de 1984, les nouveaux dirigeants burkinabés ont voulu « gommer au maximum les différences ethniques » (Prignitz, 1998) en favorisant l'utilisation et l'apprentissage du français.

Nous partageons l'opinion de Manessy (1994 : 12) qui ne définit pas le français comme langue étrangère en Afrique francophone, car quel que soit le niveau de compétence du locuteur, le français « fait partie de son univers politique et social », à ce titre, il occupe une place, « virtuelle ou effective dans le répertoire de chacun ». Et c'est bien ce caractère non étranger qui ressort dans des enquêtes à caractère macrosociolinguistique où le français apparaît dans le répertoire linguistique déclaré des locuteurs scolarisés (Caitucoli, 1993 ; Dreyfus, 1995) comme dans des jugements de locuteurs non scolarisés recueillis lors d'entretien individuel ; ainsi, dans les entretiens réalisés à Dakar (Dreyfus, *ibid.*) et au Mali (Canut, 1995), beaucoup de personnes interrogées² qualifient le français de langue « utile » et souhaitent pour leurs enfants une scolarisation en français plutôt qu'en langues nationales. Cette reconnaissance implicite de la place du français dans le multilinguisme des pays et la non contestation de sa légitimité, particulièrement par des locuteurs non privilégiés³, de même que le sentiment de son efficacité, représentent sans aucun doute une étape et un des modes d'appropriation de la langue par les locuteurs.

En effet, si on se réfère aux travaux de Manessy et de Wald (1994 : 11 et suiv.), les modes d'appropriation du français en Afrique répondent à une double besoin : « satisfaire aux exigences d'une société en mutation socio-économique et sociopolitique (appropriation fonctionnelle) et intégrer cet instrument linguistique indispensable aux besoins langagiers de ses utilisateurs (appropriation vernaculaire) ». L'appropriation du français par les locuteurs au Sénégal et au Mali est donc, en fonction du contexte sociolinguistique de ces pays, davantage liée à une pratique fonctionnelle, à l'utilisation « d'une ressource spécialisée qu'est le français

1. Le wolof (Sénégal) est utilisé dans les principales villes par 80 à 90 % des locuteurs. Le bambara (Mali) est utilisé par 80 % de locuteurs, une seule autre langue, le songhay – parmi les 13 langues nationales officielles – joue un rôle véhiculaire, dans le Nord du pays, notamment à Tombouctou et à Gao. Le bambara bénéficie, comme quatre autres langues nationales, d'une politique ancienne de promotion, à première vue importante : journaux en langues nationales, expériences dans l'enseignement qui se continuent de nos jours, nombreuses campagnes d'alphabétisation (Source : Canut, Dumestre, 1993). Cette politique de promotion des langues n'a pas d'équivalent au Sénégal – bien qu'il y ait eu une expérimentation d'enseignement en langues nationales à la fin des années 70 et qu'il existe des actions d'alphabétisation dans six langues, parmi elles, le wolof, est la seule langue véhiculaire au niveau national dans les milieux urbains –. Au Burkina, parmi une soixantaine de langues locales, trois sont majoritaires – le moore, le jula, le fulfude – et deux d'entre elles : le mooré et le jula se partagent le rôle de véhiculaire au niveau régional (mais aucune d'elles ne couvre l'ensemble du pays) ; la politique en faveur des langues nationales est qualifiée de « timorée » (Batania, 1996 : 41 et suiv.) : une expérience interrompue d'enseignement en langues nationales à l'école primaire dans les années 80, des campagnes d'alphabétisation dans une quinzaine de langues burkinabé, entamées en 87 dont beaucoup ont été abandonnées depuis, en grande partie à cause de l'utilisation de langues nationales sans statut officiel suffisant.

2. Au Mali, les résultats d'une enquête auprès de 700 locuteurs de différentes communautés linguistiques montrent que plus de 50 % refusent que le français soit remplacé par une autre langue dans l'éducation et dans l'administration. (Canut, 1995).

3. Les entretiens effectués à Dakar concernent dans leur grande majorité des personnes habitant des quartiers d'habitation « spontanée », ces quartiers regroupent les personnes les plus démunies de la société urbaine : nouveaux arrivants en quête d'emplois, employés, ouvriers.

institutionnel ». Et le « français façon » du Burkina illustre l'appropriation « vernaculaire » du français, cette langue remplissant une fonction identitaire et le locuteur se situant alors dans un contexte « local » d'usager de cette langue, dans un espace social où il est également possible de le « parler tout simplement » (Wald, 1994 : 117).

Il existe également d'autres usages vernaculaires du français : les pratiques langagières urbaines mixtes où alternent langues véhiculaires et français ; ces usages traversent différents espaces sociaux en milieu urbain (pas uniquement celui des « lettrés », voir à ce sujet la communication présentée par N. Thiam) et tendent également à remplir des fonctions identitaires dans différents groupes de la société urbaine. Les études dans ce domaine demeurent encore relativement peu nombreuses et fragmentaires et cette perspective est à approfondir.

Des modes d'appropriation : quelques illustrations

Dans l'espace social de l'urbanisation linguistique la réponse en français, à Dakar, d'un locuteur diola à un locuteur qui s'est exprimé en wolof et qui a été identifié comme Wolof (Dreyfus, 1995, 1996) exprime sans aucun doute, à travers ce choix de code socialement finalisé, une revendication identitaire ; l'urbanisation produisant « des figures multiples de la fonctionnalisation du français qui actualisent des « particularismes identitaires locaux » au-delà de l'identité spécifique des usagers légitimes de la langue. » (Wald, 1994 : 120). Le locuteur diola, quel que soit son statut social, en opposant l'usage du français au wolof, donne ainsi à cette langue une place dans le répertoire collectif, réalisant ainsi une forme d'appropriation de la langue.

Une attitude semblable est signalée à Ouagadougou par (Caitucoli, 1993, 1996) où des locuteurs non moorés, souvent julaphones, originaires du Sud et de l'Ouest du pays, choisissent dans l'interaction le français pour éviter de parler le mooré. L'interprétation qu'en fait Caitucoli est cependant sensiblement différente : selon lui, ce choix est également guidé par le désir de ne pas « se poser comme julaphones » et donc de neutraliser un conflit potentiel entre jula et mooré. De même, au Mali, C. Canut et G. Dumestre (1993) signalent le comportement linguistique des non bambarophones – des songhay notamment – qui, hors de leur milieu d'origine, utilisent le français dans le plus de situations possibles, essayant ainsi « d'échapper » à la domination linguistique, économique et culturelle du bambara. Le français est ainsi représenté comme une « langue neutre » (le terme est-il réellement approprié ?), une sorte « d'arbitre » dans la configuration sociolinguistique de ces pays, comme une langue qui permet de lutter contre les « déséquilibres linguistiques » de ces États, langue qui est choisie par les locuteurs pour éviter un conflit linguistique.

Le choix du français à Dakar par un locuteur diola ne semble pas être interprétable de la même façon et représente sans doute beaucoup plus un moyen de marquer son identité de Diola et d'affirmer un particularisme en dehors de son milieu d'origine⁴, que de neutraliser un conflit potentiel entre deux langues africaines⁵ à prétention véhiculaire.

Les représentations et les images des langues chez les locuteurs complètent ces observations. Le français, bien qu'utilisé par une minorité et dans des contextes communicationnels bien spécifiques, occupe au Mali, selon (Canut, 1995, 1996) une place importante dans les discours épilinguistiques et « l'imaginaire linguistique » des locuteurs, quel que soit leur statut social. Il en est de même au Sénégal où le français est souvent décrit comme une langue associée au travail, langue de prestige et d'ascension sociale. Les déclarations des locuteurs au Sénégal la représentent, comme au Mali, dans sa fonctionnalisation : « la langue de travail »,

4. C'est l'explication donnée par le locuteur lors de l'entretien.

5. Les statuts du wolof et du diola ne sont pas comparables : le wolof tend à s'imposer comme seule langue véhiculaire au niveau national dans les villes du Sénégal, alors que le diola est la langue majoritaire de la Basse Casamance mais n'est pas un véhiculaire régional en milieu urbain (cf. Juillard, 1994).

« la langue de l'école », ou « des bureaux » : « quand tu pars au bureau là-bas il faut que tu parles français quand tu pars à l'école aussi tu parles avec eux français » (Toucouleur, Gorée). Elle est aussi désignée comme une langue de pouvoir. Une langue dans laquelle « on se montre », une langue que l'on porte comme de beaux habits, et avec laquelle on s'endimanche : « si tu veux être quelqu'un tu parles français (...) si tu portes quelque chose de joli tu parles un peu français quoi quand tu salues les gens ++ (...) » (Toucouleur, Gorée; corpus Dreyfus, 1995).

Corollairement dans ces mêmes discours, les langues véhiculaires, pourtant utilisées par la majorité, sont stigmatisées par les locuteurs d'autres ethnies, essentiellement des adultes :

– Au Mali :

« Le bambara n'est pas une langue c'est un ensemble de mots mais nous sommes obligés de la parler » (peul-Mopti).

« Mes enfants n'apprendront jamais le bambara à l'école qu'est ce qu'ils vont foutre avec le bambara (Tamashek-Bamako) » (Corpus Canut, 1996).

– Au Sénégal :

« Je le (le wolof) parle parce qu'il faut c'est + c'est la langue qui qui se parle le plus beaucoup ici mais ++ j'aime pas beaucoup » (jeune femme Diola, employée, Dakar).

« je parle le wolof (à Dakar) quand je fais face avec des gars qui ne comprennent pas le français + moi je ne veux parler le wolof ++ je dis non je ne suis pas wolof ++ je ne suis pas né wolof » (homme Diola, employé, Dakar) (Corpus Dreyfus, 1995, 1996).

– Dans l'espace social des familles diola, sérère, peul ou songhay, les mêmes interdits d'usage frappent le wolof et le bambara. Les parents imposent (ou essaient d'imposer) la langue ethnique et/ou le français en tant que langues vernaculaires intra familiales :

« j'ai dit à mes enfants qu'à partir du moment où l'on entre dans ma concession on parle songhay ou le français la langue de travail + le bambara de toute façon ils l'apprennent dehors/ +s'il y a un gamin qui parle bambara + il reçoit sa raclée (...) » (peul-Bamako).

« c'est mon mari qui les a interdit le wolof le premier et maintenant j'ai pris moi aussi la relève c'est tout (...) nous c'est pourquoi que mon mari euh refusait de parler les enfants le wolof dans la maison + parce que dehors ils comprendront + et s'il faut qu'ils parlent le wolof dehors et dedans + donc ils ne comprendront plus leur langue (...) ils comprendront que le wolof donc on préfère leur parler à la maison le français et le diola + parce que dehors ils comprendront pas le français et le diola » (femme, diola, employée, Dakar).

« si on est entre nous avec la famille/même parfois si on est avec la famille on parle wolof mais les parents là ils nous exigent à parler le mandjak/bon ils nous harcèlent ils disent ici vous n'êtes pas dans une maison de wolof où il y a des wolof il n'y a que des manjak ici il faut parler mandjak » (jeune homme, Mandjak, Dakar,...).

Ces exemples montrent que ces comportements et attitudes linguistiques vis-à-vis de langues jugées « dominantes » transcendent les clivages ethniques et nationaux.

– Dans l'espace social d'une concession, observée par Caitucoli (1993) à Ouagadougou, l'analyse des répertoires linguistiques fait apparaître que français et jula regroupent pour l'une l'ensemble des « hommes cultivés et actifs » et pour l'autre, l'ensemble des femmes non scolarisées, en dépassant les clivages ethniques. D'autres observations de l'usage des langues dans la ville l'amènent à noter que : « les occasions de remettre en cause la répartition fonctionnelle des codes sont de plus en plus nombreuses, ce qui correspond à une banalisation du français et à un affaiblissement des oppositions diglossiques véhiculaire haut/véhiculaire bas. Le mooré et à un moindre degré le jula investissent des domaines traditionnellement réservés au français, l'administration par exemple, tandis que le français commence à apparaître dans des situations où les fonctions des langues ne sont pas fixées de façon stricte (...) profitant semble-t-il des conflits entre les langues nationales, en particulier à Ouagadougou » (Caitucoli, 1996 : 85).

Au Sénégal, comme au Mali, le français distingue le répertoire linguistique des hommes et des femmes. Dans une enquête macrosociolinguistique conduite à Dakar (Dreyfus, 1995) sur les répertoires linguistiques des membres du réseau familial, le français est déclaré parlé, en

moyenne, par deux fois plus d'hommes que de femmes. Dans certaines communautés diola et mandjak par exemple, originaires du Sud du pays⁶, le français représente la deuxième langue déclarée la plus souvent parlée par les hommes, avant le wolof, qui est normalement la seconde langue⁷ attendue en contexte urbain : 51,7 % et 53,7 %. Il y a un écart important dans la pratique de cette langue, dans toutes les communautés et particulièrement chez les Mandjak et Diola, entre les hommes et les femmes, dont peuvent rendre compte des causalités externes telles que l'inégale scolarisation entre garçons et filles, et le fait qu'elles sont, par ailleurs, considérées comme les gardiennes des traditions et des coutumes. Elles vont donc plus souvent choisir d'utiliser les langues africaines, dont le wolof, plutôt que le français. Les femmes sont aussi plus impliquées que les hommes dans certains réseaux d'entraide qui favorisent l'usage de la (des) langue(s) véhiculaire(s). Les hommes de par leur travail (ils travaillent, plus que les femmes, dans des secteurs modernes d'activité) et leur place dans la société, apparaissent plus engagés dans les réseaux de la société urbaine et entretiennent ainsi un rapport plus étroit avec le français – qu'il soit effectif ou symbolique –.

Une appropriation vernaculaire à formes variables

La vernacularisation de certaines pratiques populaires en milieu urbain présente un autre mode d'appropriation, avec l'intégration du français dans les pratiques langagières mixtes ou alternées. Dans ce contexte, le français apparaît comme une « langue devenue graduellement endonome quant aux règles de sa mise en discours (dans la mesure où sa pratique s'est liée au fonctionnement et aux besoins propres de la communauté africaine) » (Wald, 1994).

Les enregistrements que j'ai réalisés dans plusieurs familles à Dakar, dans différents contextes communicationnels, font apparaître cet emploi vernaculaire. La variété de langue qui domine ces extraits de conversation familiale est caractéristique des pratiques langagières des jeunes et des adultes scolarisés. Ce parler mixte et/ou alterné est également appelé « wolof urbain » par Swigart (1990, 1992), « francolof » par Diouf (1991), « code mixte wolof français » par Thiam (1994), ou encore « Colonial dialogue : Language Mixing in Dakar » par Reinsch (1994). Ces différentes appellations témoignent sans doute de la difficulté à décrire cette variété de langue à partir de pratiques discursives extrêmement labiles et variées, fortement marquées par les stratégies individuelles et les différents enjeux communicationnels.

Les extraits qui suivent sont donnés à titre d'illustration du « parler bilingue » utilisé dans la communication familiale, notre propos n'étant pas, dans ce très court article, de faire une analyse linguistique des alternances et des mélanges de langues. Disons simplement que ces pratiques langagières mixtes ne peuvent être strictement définies par le terme de « code-switching », si l'on applique les règles de la contrainte d'équivalence définies par Poplack dans son modèle d'analyse variationniste du contact de langues : « l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives » (Poplack, 1988 : 23). Dans les extraits de conversations familiales, seuls quelques uns des énoncés peuvent s'intégrer dans cette définition du « code-switching »⁸, par exemple celui prononcé par le père lors du repas :

« comment neexul + est-ce que tu l'as suivi »
[Comment] ce n'est pas bon + [est-ce que tu l'as suivi]

6. Il existe – ou plutôt – il existait avant la guerre en Casamance, au Sud du Sénégal, des villages bilingues où le français était parlé par tous les habitants, au côté de la langue diola.

7. Nous avons demandé de ranger les langues par ordre d'usage décroissant, dans les déclarations des locuteurs la langue d'origine est citée en premier, puis le wolof et les autres langues. Enquête réalisée à Dakar.

8. Encore que certains exemples puissent être discutés pour déterminer s'il s'agit de « mélange » ou « d'alternance », mais cela n'est pas notre propos.

Il faut cependant noter que les systèmes linguistiques des langues en contact favorisent très peu l'alternance intraphrastique définie par Poplack. On peut relever que les alternances liées au discours rapporté, aux énoncés métadiscursifs ou métalinguistiques, aux procédés de thématisation et de mise en relief, aux « appuis » phatiques ou ponctuels, ou encore aux marques énonciatives dans la relation d'interlocution, avec tous les effets de sens que cela implique, sont les phénomènes les plus fréquents, comme en témoigne cet échange, autour d'une chanson de L. Ferré « le Déserteur » entre la fille aînée (F, 19 ans) et un des garçons (E, 20 ans) :

- F Nee moom du + elle n'est pas + homme + du wér
il dit que + [elle n'est pas + homme] + doué
pour la guerre + na ne mēnul ñów mu ne
[pour la guerre] + il dit qu'il ne peut pas venir il
président bi je t'avertis de toutes les façons
au [président] [je t'avertis de toutes les façons]
je vais m'évader tey
[je vais m'évader] aujourd'hui
- E Pour lan + daw guerre
[pour] quoi + fuir [la guerre]
- F Mu ne ko jéral sa précaution yépp mais man je
m'évade tey (rires)
il lui dit prend toutes tes [précautions mais] moi [je m'évade]
aujourd'hui (rires).

Enfin, la variété qui domine l'ensemble des conversations familiales, celle que l'on entend aussi le plus souvent dans les rues, est un mélange de langues (« code mixing »), constitué de wolof mêlé d'éléments français, d'emprunts plus ou moins intégrés, établis ou spontanés. Mélange qui associe et superpose les règles et les éléments de deux langues. Les exemples les plus caractéristiques se trouvent dans l'extrait suivant, les plus jeunes enfants (11 et 13 ans) sont en train de jouer aux billes :

- Dafa may désordonner-loo puusal
- Il me « désordonne » pousse (toi)
- Waaw konteel
- Oui compte
- Bul bouger
- Ne bouge pas

L'analyse des conversations familiales nous donne aussi à voir autre chose. Ce « parler bilingue », s'il est partagé par tous les membres de la famille, est également particulier à chacun. Les locuteurs qui introduisent le plus d'éléments français dans leur discours sont le père et les deux aînés, la fille (F, 19 ans) et le garçon (E, 20 ans). Ce sont eux aussi qui alternent le plus fréquemment le wolof et le français en respectant la grammaire des deux langues. D'autres enregistrements montrent également que ce sont le père et le garçon (E) qui échangent le plus fréquemment en français, alors que la fille (F) introduit plus de mélanges dans son discours et a plus souvent recours au wolof. Par contre, les plus jeunes enfants utilisent surtout un « code-mixing », wolof mêlé d'éléments français.

Ces exemples illustrent non seulement l'extrême variété et variabilité des pratiques métisées, mais également comment les locuteurs peuvent créer, dans des sociétés multilingues, à travers des choix de langues, d'alternances ou de mélanges, de nouvelles formes d'usage et donc de nouvelles possibilités d'expressions identitaires. Et, pour certains d'entre eux, comment : « le français courant devient l'une des composantes, et pour les bilingues l'un des registres d'un vernaculaire fondé sur une variété populaire, le plus souvent urbaine, de la langue commune. (...) un mode d'expression cohérent autorisé par une double compétence, d'un discours mixte qui respecte les contraintes syntaxiques des langues employées et qui combine sans heurts et sans ruptures les séquences empruntées à l'une et à l'autre. Cette double

perméabilité des codes en présence témoigne de l'adéquation du français non fonctionnel aux attentes socio-culturelles de ses usagers et de l'ouverture des langues africaines aux valeurs importées » (Manessy, 1994 : 15-16).

Ainsi, Au Burkina, dans le discours quotidien des habitants de la ville, à côté des pratiques langagières mixtes, apparaît une autre forme d'appropriation du français par les locuteurs : « la référence à une norme de prestige non hexagonale, l'émergence de variétés populaires et/ou argotiques, l'affirmation des spécificités nationales, la prise de conscience de la variation interne (sociale, stylistique) et de la nécessité d'adapter son discours à la situation de communication, tout cela fait penser à la naissance d'un français burkinabé » (Caituccoli, 1996)⁹. Ce français remplit alors les fonctions communicationnelles qu'assume normalement la langue d'une communauté et il se crée ainsi, dans l'espace social de la ville, les conditions d'une « appropriation diffuse du français » (Wald, *ibid.*).

Les limites de l'appropriation

Si le français investit des espaces sociaux jusque-là réservés aux langues africaines, celles-ci pénètrent également les espaces sociaux traditionnellement dévolus au français. Des observations faites au Mali, au Sénégal et au Burkina, confirment leur présence dans l'administration et dans de nombreux autres espaces institutionnels où normalement devrait apparaître la langue officielle.

Ainsi, Daff (1995) note une évolution dans les années 1980 au sujet de la pratique du français normé par les fonctionnaires, c'est-à-dire de ceux qui en sont les locuteurs « légitimes » : « À partir de 1980, le français normé n'est utilisé que dans des situations formelles d'où la convivialité est exclue. » (...) « Jusqu'à une date récente, seul le français était utilisé dans toutes les interactions dans l'enceinte de l'Université. Aujourd'hui le wolof est aussi fréquent que le français dans les couloirs et bureaux de l'administration locale. »

Par ailleurs, l'observation quotidienne des pratiques révèle que, dans les interactions entre lettrés lors de situations formelles de communication, telles des réunions à l'Université, l'alternance de langues français/wolof en présence de locuteurs étrangers non wolophones est fréquente, et celle-ci, qui s'effectue de façon fluide sans heurt ni transition, n'est pas systématiquement induite par un changement d'interlocuteur, de discours, de registre ou de thème. Ce phénomène est perceptible depuis plusieurs années.

De même, certaines familles wolof, d'origine Saint-Louisienne, de tradition intellectuelle et bourgeoise, qui employaient exclusivement le français dans les interactions en présence d'un locuteur monolingue français, alternent désormais français et wolof dans leurs échanges en présence de ce même locuteur; ou encore certains intellectuels qui imposaient naguère l'usage exclusif du français dans les interactions familiales, choisissent désormais le wolof et ce comportement induit inévitablement des pratiques d'alternance et de mélanges de langues.

Ceci peut être interprété, certes, comme des indices d'un recul du français « normé » dans des situations où il est légitimement attendu, mais surtout de l'émergence d'un « parler bilingue » socialement reconnu et légitimé par des classes sociales qui sont, de par leur statut, considérées comme détentrices d'une certaine norme.

On assiste donc à un affaiblissement progressif des « frontières » entre les usages linguistiques, sans que l'on puisse réellement prévoir si la nouvelle « perméabilité » des espaces socio-

9. La comparaison sur ce point avec le Sénégal et le Mali est difficile dans la mesure où les études conduites ces dernières années dans ces deux pays ont essentiellement porté sur les dynamiques multilingues et assez peu de recherches sur le français parlé au Sénégal et au Mali semblent avoir été engagées, à l'exception des recherches réalisées par Daff au Sénégal (1995, 1998). Les recherches de Daff laissent pressentir une évolution semblable, tout au moins en ce qui concerne l'affirmation de spécificités nationales dans le français sénégalais et la prise de conscience de la variation interne en français.

linguistiques et si la remise en cause de la répartition fonctionnelle des codes favoriseront le passage à un « monolinguisme recomposé » ou maintiendront un multilinguisme. On peut enfin se demander, pour revenir au thème de cette rencontre, jusqu'à quel point les méthodologies d'enquête, qui développent et associent de plus en plus des démarches à la fois macrosociolinguistiques et microsociolinguistiques, en « cassant » cette fausse dichotomie (cf. ici même la communication de C. Juillard) ne révèlent pas comme phénomènes contemporains et nouveaux une dynamique sociolinguistique qui peut-être existait déjà.

Bibliographie

- BATANIA, A., CAITUCOLI, C. (1993), Aspects de la compétition des langues en milieu urbain, in *Le français au Burkina Faso*, Université de Rouen, CNRS.
- BATANIA, A. (1996), Problématique d'une politique linguistique, le cas du Burkina Faso, in Juillard, C., Calvet, L.-J. (dir.), *Les politiques linguistiques mythes et réalités*, Montréal, AUFELF-UREF.
- CANUT, C., DUMESTRE, G. (1993), Français, bambara et langues nationales au Mali, in de Robillard, D., Benianimo, M. (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 219-228.
- CANUT, C. (1995), *Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale, le cas du Mali*, Thèse de Doctorat, Université de Paris III.
- CANUT, C. (1996), Représentations et politiques linguistiques au Mali, in Juillard, C., Calvet, L.-J. (dir.), *Les politiques linguistiques mythes et réalités*, Montréal, AUFELF-UREF.
- CAITUCOLI, C. (éd.) (1993), *Le français au Burkina Faso*, Université de Rouen, CNRS.
- CAITUCOLI, C. (1996), La dynamique du français au Burkina Faso : représentations de la langue et pratiques linguistiques, in Juillard, C., Calvet, L.-J. (dir.), *Les politiques linguistiques mythes et réalités*, Montréal, AUFELF-UREF.
- CALVET, L.-J. (1993), Véhicularité, véhicularisation, in de Robillard, D., Benianimo, M. (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 451 – 456.
- DAFF, M. (1995), *Le français mésolectal oral et écrit au Sénégal, approche sociolinguistique, linguistique et didactique*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Dakar.
- DREYFUS, M. (1995), *Le plurilinguisme à Dakar, contribution à une sociolinguistique urbaine*. Thèse de Doctorat, Université René Descartes, Paris V.
- DREYFUS, M. (1996), Politiques linguistiques familiales et individuelles : quels modèles? in Juillard, C. Calvet, L.-J. (dir.), *Les Politiques linguistiques, mythes et réalité*, Paris, AUFELF-UREF, 175-181.
- JUILLARD, C. (1995), *Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor, Sénégal*, Paris, CNRS.
- MANNESY, G. (1994), Pratique du français en Afrique noire francophone, in *Langue française*, 104, 11-19.
- NAPON, A. (1992), *Étude du français des non-lettrés au Burkina Faso*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen.
- NAPON, A. (1998), Les procédés morho-syntaxiques utilisés par les francophones ouagalais non scolarisés, in Quéffelec, A. (éd.), *Alternances, codiques et français parlé en Afrique*, P.U.P., 321-329.
- NDAO, P.A. (1996), *Contacts de langues au Sénégal. Étude du code switching wolof-français en milieu urbain : approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*, Thèse de doctorat d'État, Université de Dakar.
- PRIGNITZ, G. (1998), Les tribunaux populaires de la Révolution, une tribune pour le français populaire sous la révolution burkinabé, in Quéffelec, A. (éd.), *Alternances, codiques et français parlé en Afrique*, P.U.P., 331-344.
- THIAM, N. (1994), La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar : une première approche, in *Langage et Société*, 68, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- WALD, P. (1994), L'appropriation du français en Afrique noire une dynamique discursive, in *Langue française*, 104, 115-124.
- POPLACK, S. (1988), Conséquences linguistiques du contact de langue, modèle d'analyse variationniste, in *Langage et Société*, 43, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 23-48.

Atelier Afrique Noire 1

Comment casser une terminologie opacifiante et proposer un autre regard sur le plurilinguisme africain en reconsidérant l'articulation macro/micro. Cas des jeunes Diolas de Ziguinchor

Caroline Juillard

Introduction

La sociolinguistique en vigueur sur les terrains francophones a fait une grande place aux catégories d'analyse et aux interprétations suscitées par des travaux de type macro. Ce type d'approche a deux atouts majeurs. D'une part, il semble qu'on peut se croire autorisé à tirer des conclusions et à avancer des propositions d'intervention dès qu'on travaille sur un nombre justifié de locuteurs, d'événements-paroles, ou de langues répertoriées comme structures autant que comme entités juridiques. D'autre part, il est possible de travailler sur des variétés désignées par le nom qu'elles portent dans les communautés considérées, sans pour autant prétendre y avoir quelque compétence que ce soit, grâce à un tour de passe-passe sur le rapport entre langues et identités, toujours très réducteur et renforcé par l'usage d'une terminologie reflet de l'approche choisie (langue ethnique, ou première, seconde, étrangère, officielle, etc.). Ces constructions justifient un principe classificatoire fonctionnant sur un « *a priori* » de frontières linguistiques, voire identitaires et/ou symboliques; elles fondent des représentations dont le linguiste autant que le profane reste tributaire. On en oublie que le lieu du contact est le locuteur, tout occupé qu'on est à rechercher des corrélations entre langues et groupes, dans la grande tradition de la sociolinguistique en ses débuts.

Ce type d'activités s'est inscrit dans un courant d'investigation internationalement attesté (Fishman, 1985 : 113-127). De nombreuses études se sont penchées sur les rapports diglossiques existant entre langues minoritaires et langues dominantes, en mobilisant des critères essentiellement sociologiques et démographiques et en considérant que la communauté sociolinguistique est un ensemble homogène régulé par des constantes s'appliquant à tous. Il est d'ailleurs significatif que la distinction entre approches macro et micro n'apparaissent, dans le livre récent consacré aux concepts de base en sociolinguistique (Moreau, 1997 : 185), qu'à la rubrique consacrée aux langues minorées et minoritaires.

Mais, à propos du français, parler de « langue officielle » et donc « de travail » dans les services publics, de « langue d'enseignement » dans les écoles ou encore de « français langue étrangère », c'est faire usage d'une terminologie opacifiante qui bloque jusqu'au désir de la recherche et qui, insidieusement, asservit la pensée et le regard sur l'objet dont ainsi on s'éloigne. On en oublie le jeu des usages et des effets de sens dont la communication est porteuse : quel est ce « français » transmis ou adopté, aimé ou rejeté, mixé ou non ?

Certes, on ne saurait totalement se passer des catégories macro, si tant est qu'existe « an underlying sociolinguistic regularity » (Fishman, 1972 : 450) susceptible d'être repérée dans des situations manifestant une forte polarisation des usages et de leurs représentations. Certains auteurs, pourtant, s'intéressant à des « émergences » et traitant d'une « apparently unpredictable irregularity » (Le Page et Tabouret-Keller, 1985 : 5), ou d'un ensemble « d'usages aberrants » et imprévisibles (Manessy, 1994 : 10), abordent les situations et les emplois avec beaucoup plus de liberté et d'innovation dans la recherche. Ainsi, Manessy, affir-

mant que les critères utilisés par les statistiques francophones sont inadéquats aux formes urbaines nouvelles d'utilisation du français, s'élève implicitement contre les études macro et requiert que toute étude sociolinguistique en domaine africain repère « non seulement les situations où le français est normalement requis ou attendu, mais aussi toutes celles où il ne l'est pas et où il est cependant employé ».

Nous proposons ici une réflexion tirée de nos lectures et de notre travail de recherche au Sénégal. Ce travail réalisé en complémentarité sur les deux plans du macro et du micro a-t-il généré de nouvelles perspectives d'analyse ?

Ponts jetés entre micro et macro

Un grand nombre d'auteurs travaillant sur des communautés bilingues se sont attachés à construire des modèles descriptifs réunissant l'individu et le groupe, selon des perspectives le plus souvent très sociologisantes. Il est plus rare que des passerelles soient tentées vers d'autres disciplines. Qu'en est-il exactement ?

Fishman s'est penché à plusieurs reprises sur la question des liens existant entre les deux types d'approches. Dès 1972, il pose le problème de l'étude sur des situations peu stabilisées, « such as those characterizing immigrant-host relationships and between-group multilingual settings » (Fishman, 1972 : 438). La macrosociolinguistique serait-elle réservée aux situations stables, « within-group bilingual settings (where the limits of language mastery do not intrude) » et la macrosociolinguistique aux autres, « unusual situations which must be resolved by individual interpretation » (Fishman, 1972 : p. 446) ? La perspective sociologique reste néanmoins déterminante.

Fishman s'est également interrogé sur les possibilités de rapprochement entre approches micro et macro : « some conceptual bridges exist, but more are obviously needed » (Fishman, 1985 : 125). Il lui semble que cela se produit surtout lors de l'entraînement des jeunes chercheurs. Une pédagogie du terrain serait un facteur déterminant du maintien et de la jonction des deux approches.

Le n° 39 de la revue I.J.S.L. leur est consacré. Tabouret-Keller, en particulier, note (Tabouret-Keller, 1985 : 140) que chacun des auteurs a construit le modèle qui était le meilleur outil conceptuel pour ce dont il voulait rendre compte et qu'elle-même n'est pas sûre qu'il puisse exister « an overall general model of social organization that also accounts for particular behavior like code-switching of every kind and in every situation ». Il n'est pas du tout sûr pour elle, preuves à l'appui, que l'usage alternatif de différentes langues soit toujours porteur d'une signification sociale. À se poser la question du « choix » du locuteur, de son potentiel de créativité et de liberté à tel ou tel moment ou dans telle ou telle situation, il faudrait alors envisager que les relations « may involve a more complex balance between conformism and non – or anticonformism » (Tabouret-Keller, 1985 : 146), ce deuxième aspect n'ayant pas été privilégié par la recherche des corrélations sociolinguistiques.

Il n'y a pas que la question des modèles; il y a aussi celle de la sélection et de la nature des données recueillies. La complexité de la réalité linguistique apparaît « au fur et à mesure qu'on focalise sur un point réduit du territoire »¹. L'interprétation que font les Sénégalais des usages (wolof, français et/ou autre(s) langue(s) de contact) en interaction, est relative au degré de conscience des enjeux sociolinguistiques à l'échelle du groupe, de la concession, du quartier, de la ville, de la région, du pays. L'articulation micro/macro n'est pas le seul fait du chercheur qui construit les artefacts nécessaires à la mise en évidence de ces niveaux dans l'appréhension des faits; elle est également le fait des usagers qui répercutent les tendances que l'ensemble des membres de leur classe d'âge ou du même sexe génèrent dans la ville, la région, le pays,

1. Ainsi que le suggère L.-J. Calvet dans sa préface à C. Juillard, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, 1995, CNRS, Paris.

etc. L'échelle qui va du micro au macro dépend en ce cas des occasions de contact de tout un chacun. Et là, on retrouve l'histoire de vie des gens, au quotidien.

Le cas de jeunes Diola de Ziguinchor (Sénégal)

La transmission et l'usage de la ou des langues familiales dépendent largement, chez les Diola de Ziguinchor, de facteurs numériques. La population diola est issue de villages et de zones fortement dialectalisées. Il semblerait qu'un consensus se soit créé en ville autour du diola de la région du Fogy, considéré comme plus « léger » (Juillard, 1995 : 45-46). Le marquage au moyen d'une variation diversifiée reste possible. La population diola est majoritaire en ville. Cependant, c'est là où les Diola sont les plus nombreux que leur langue se maintient le mieux. Le danger de la perte de la langue existe au centre ville surtout, où le brassage interethnique domine et où les familles issues de couples mixtes sont les plus nombreuses. Là, un certain nombre de jeunes Diola ne déclarent pas comme langue première celle de leurs parents. On a pu constater une récession générale de l'usage du diola avec la fratrie, plus accentuée au centre ville, ainsi qu'une progression concomitante de l'usage du wolof. Dans la relation entre les enfants diola et leurs pairs du quartier ou de l'école, la part dévolue à la langue familiale se restreint encore et celle du wolof augmente. Il existe également un effet du milieu; la dominance du wolof diffère d'un quartier à l'autre plutôt que d'une ethnie à l'autre. La comparaison des répertoires déclarés par de jeunes Diola, Mancagne et Mandjak vivant dans un quartier périphérique mi-rural, indique que le wolof pénètre la communication familiale en douceur et que tous semblent se comporter identiquement à cet égard, dans le quartier : les Diola ne lâchent pas encore leur langue car les Mancagne et les Mandjak qui les entourent gardent la leur (Juillard, 1991 : 433). C'est l'école, comme lieu de rassemblement et d'unification, qui est le meilleur centre de diffusion du wolof.

Le groupe diola s'inscrit dans un modèle général que les déterminismes intra-groupes affectent peu : multilinguisme évolutif, avec des renversements de dominance, des aînés aux plus jeunes des usagers, annonceurs, sinon d'une vernacularisation du wolof, du moins d'une modification du répertoire multilingue, le wolof se trouvant, de plus en plus, pour les jeunes, au sommet de la hiérarchie. Pourquoi, en ce cas, sélectionner les jeunes Diola ?

Tout simplement, parce que ce sont ceux avec lesquels j'ai eu le plus de contacts, tant dans un quartier périphérique, où ils dominent et se retrouvent entre eux, que dans un quartier plus central où ils sont mélangés aux autres jeunes dans des relations plus diversifiées².

Changer de vision, par le jeu du micro et du macro

Je propose de repenser l'effet macro

a) À Ziguinchor, la variabilité linguistique est de règle. Cependant la langue emblème du groupe d'appartenance revendiqué est utilisée dans une très grande part des relations familiales, d'après les déclarations des jeunes interrogés sur leurs pratiques. Sous ce rapport, les diverses ethnies se distinguent peu : seuls les jeunes Wolof déclarent un peu moins d'usages dans d'autres langues que la leur. Les Diola se révèlent plus plurilingues que les Wolof et

2. J'ai utilisé une méthodologie que certains ont caractérisé de largement anthropologique. Quoique convaincue de me situer dans une perspective fondée sur la complémentarité des niveaux macro et micro, j'ai été conduite à aborder et à pénétrer le terrain en privilégiant les contacts humains plus que les méthodologies. Pour quelles raisons ? Principalement, la vie en commun et l'écoute de ceux qui furent mes témoins. Deuxièmement, le souci de ne pas travestir une réalité complexe et mouvante, dans une période de crise où une grande prudence s'imposait quant à des conclusions trop hâtives ou schématiques.

moins que les Baïnuq qui sont minoritaires. On peut donc, à un niveau macro, opérer une hiérarchie des groupes ethniques. L'usage de la langue de groupe semble constant; il l'est plus pour un Wolof que pour un Diola, par l'effet du multilinguisme. Ce qui signifie que l'on ne peut se permettre d'opacifier une différence fondamentale : un multilinguisme actif est caractéristique du groupe diola, autant que l'usage de la langue identitaire. Les réalités sociolinguistiques distinctes ne se résument pas à l'usage des diverses langues de groupe. On ne peut pas non plus prétendre que les Diola sont en train de perdre l'usage de leur langue de groupe, du fait de leur multilinguisme et de leur usage du wolof en langue seconde, en ne considérant que les données de type macro.

b) La catégorie « diola » est opacifiante : elle subsume un ensemble de réalités composites; la communauté dite « diola » n'est pas aussi homogène que les autres, que ce soit au plan linguistique, religieux, ou social. La comparaison macro des Diola et des autres communautés repose sur un artefact statistique qui gomme le processus de convergence ethnico-linguistique en cours en ville pour la dite communauté. Le jeu des frontières qu'impose l'analyse macro évacue tant la dimension composite et variable du multilinguisme des Diola que celle de leurs particularismes dialectaux, en « diola » de tel ou tel endroit.

Comment, au niveau micro, se révèle la particularité de l'univers diola ?

a) L'analyse des données macro, par quartiers, a permis de corriger l'effet opacifiant de la catégorie ethnico-linguistique. Le « terrain » transparait. Dans un quartier central, il s'avère rare de ne parler que diola en famille. On y trouve des familles diola parlant bien diola, manding et wolof, du fait d'une longue habitude du contact urbain. Par contre, dans des quartiers périphériques, à dominante diola et de constitution plus récente, le diola se maintient mieux. Mais, la catégorie « quartier » n'est-elle pas encore une catégorie « macro » ?

b) Les entretiens, réalisés avec des pères de familles diola et manding bien implantées en ville, indiquent l'importance du processus de wolofisation en cours. Mais ce processus ne s'inscrit pas dans les mêmes dynamiques pour les uns ou les autres. Diola et Manding cohabitent de longue date, dans la région du Fogy et en ville. Un bilinguisme familial diola/manding, constitué au village, peut s'être maintenu en ville; par contre, les Manding parlent rarement le diola. Les Diola seraient plus ouverts (stéréotype diola) et auraient un complexe d'infériorité (selon les Manding). Les Manding seraient plus fiers et plus conservateurs (selon les Diola). Les uns comme les autres attestent encore du prestige différencié de leurs langues, et de cet effet dans la communication quotidienne, tout en convergeant dans l'évaluation qu'ils donnent de l'insertion du wolof dans les pratiques familiales. L'ouverture des Diola ou leur réserve vis-à-vis des étrangers diffèrent du nord au sud, en raison des contacts culturels et religieux qu'ils ont vécus depuis le XIX^e siècle, tant avec les Manding, qui les ont conquis les premiers, qu'avec les Français. En ville, ce vécu laisse des traces, perceptibles dans les dires et les pratiques.

c) Après une longue fréquentation des groupes de jeunes dans un quartier périphérique où cohabitent de nombreux Diola et quelques familles Manding, il a été possible d'enregistrer des conversations informelles. L'analyse laisse apparaître que le multilinguisme fonctionne comme une sorte de routine communicationnelle qui soude les relations intra-groupe (Varol, 1990 : 53-63; Tabouret-Keller, 1997 : 128). Le manding, acquis par le milieu dès le bas-âge, peut être spontanément utilisé dans un discours dont la langue de base est le diola et cet usage est valorisé par des commentaires hic et nunc. Les particularismes villageois ressortent au cours de la conversation et font l'objet de stigmatisations spontanées. L'usage ponctuel d'éléments de français semble nettement plus intégré dans l'univers signifiant diola que les quelques incursions vers le wolof, motivées par la présence de jeunes ayant vécu à Dakar, de l'arrivée inopinée de jeunes filles, ou du glissement vers l'usage de thématiques incitant à la wolofisation du discours (argent, drague). Le multilinguisme actif ne peut être interprété qu'en tenant compte de données beaucoup plus complexes que celles dont peut faire état la macrosociolinguistique. En particulier, l'histoire de vie de chacun des participants : le contact des langues, acquis dès le bas-âge, ne peut avoir la même valeur pour les usagers que celui qui s'est cons-

Comment casser une terminologie opacifiante

truit plus tardivement et dans des conditions d'usage différentes; en l'occurrence, le « choix », s'il en est, du diola, du français, du wolof et du manding, ne peut être identiquement signifiant. L'interprétation peut en être travaillée en conciliant divers types d'analyses. Celles qui s'intéressent à l'articulation du conscient et de l'inconscient, tant collectifs qu'individuels, ne me sont pas accessibles. Cependant, une démarche d'enquête qui soit plus à l'écoute des gens, plus proche de leur quotidien, me paraît apte également à combler le fossé entre macro et micro.

Quel peut être l'apport des données de type ethnographique ?

Il s'agit, par exemple, de « vivre » la même vie, au jour le jour, qu'un jeune Diola, en devenant le plus transparent possible. Comment? En faisant ressortir nos qualités d'humanité plus que nos particularismes (toubab, femme, intellectuel, etc. ou : universitaire dakarois wolof, etc.). C'est faisable, par entraînement, et en tirant la leçon des succès et des échecs en la matière, par une sorte d'herméneutique personnelle, dont certes il est difficile de donner la recette aux autres. Vivre avec autrui est une éducation, et la recherche n'est pas abstraite de cette dimension. Les anthropologues américains l'ont répété maintes fois. Donc, on peut solliciter et valoriser les autres en leur laissant faire votre initiation à l'univers sociolinguistique dont ils sont porteurs et témoins. Ce faisant, on suit un fil conducteur dont la mise en action dépend d'un jeu interactif entre soi et l'autre. Il ne faut jamais oublier cette dimension interactive.

Vers de nouvelles catégories et de nouveaux types de recherches ?

Si l'on n'oublie pas, comme l'a dit Weinreich, que le lieu du contact est le locuteur, il faut alors repenser la notion même de contact en termes des gens et non des langues. De l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte, les occasions de contact sont diverses; certaines naissent des occasions générées par le groupe dont on fait partie, par naissance; d'autres sont provoquées par l'esprit d'initiative de certains. À « suivre » les gens, dans leur histoire de vie, comme dans leurs déplacements en ville et hors de la ville, on comprend mieux les moments ou les lieux de rupture entre ce qui est de l'ordre du « connu », du déjà conquis et de ce qui est de l'ordre de la nouveauté, de l'étranger, objet tentant et troublant à la fois. L'objet linguistique est en ce cas l'indice d'une trace dans ce parcours. Il faut le prendre comme tel, au même titre que d'autres comportements, et le mettre en relation avec un grand nombre d'éléments éclairants sur ce parcours. Par exemple, dans le cas des jeunes Diola, ce qui va être significatif du rapport à l'argent ou à la tradition, deux pôles essentiels de la constitution de l'adulte.

Sur le plan de l'analyse sociolinguistique, la notion de répertoire verbal a largement contribué à repenser le contact de langues. Celle d'univers symbolique, personnel ou collectif, permettrait de regrouper des observations plus nombreuses et variées que les seules observations linguistiques à des niveaux macro ou micro. L'intégration de ces données au sein d'un modèle explicatif pourrait bien venir de la progression de la pluridisciplinarité au sein des Sciences humaines, et donc d'une vision plus intégrative de la variabilité des données. Il faudrait envisager que de nouvelles conditions de recherche rendent possibles des programmes qui tiennent compte tant d'une longitudinalité de l'observation que d'une pluralité des compétences au sein des équipes.

Bibliographie

- FISHMAN, J. (1985), *Macrosociolinguistics and the Sociology of Language in the Early Eighties*, in *Annual Review of Sociology*, 11, 113-127.
MOREAU, M.-L. (éd) (1997), *Sociolinguistique, Concepts de base*, Mardaga, 185.

- VAROL, M.-C. (1990), Répertoire linguistique et usage dans une famille judéo-espagnole d'Istanbul, in *Plurilinguismes*, 1, 53-63.
- JUILLARD, C. (1995), *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, CNRS, Paris.
- JUILLARD, C. (1991), Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance (Sénégal), in *Cahiers des sciences humaines, Plurilinguisme et développement*, Orstom éditions, vol. 27, 3-4, 433.
- FISHMAN, J. (1972), Domains and the Relationship between Micro- and Macrosociolinguistics, in Gumperz, J.J. et Hymes, D. (éds), *Directions in Sociolinguistics*, N.-Y., Holt, Rinehart and WINSTON, 450.
- LE PAGE et TABOURET-KELLER (1985), *Acts of Identity*, CUP, 5.
- MANESSY (1994), *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratique*, Paris, L'Harmattan, 10.